LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 28 juillet 1989



Vol. 23 n° 30 - 16 pages

Des Franco-Albertains ambassadeurs au Japon

par GAÉTANE CORNICK

FORT MCMURRAY - Du 18 juillet au 1er août prochain, trois jeunes francophones de Fort McMurray représenteront le Canada au Camp Junior international d'Arts (International Junior Art Camp) à Hokkaido, une ville du Japon. Ce programme offert à la province de l'Alberta se révèle l'opportunité idéale pour les jeunes de Fort McMurray de représenter leur pays. Le camp se tiendra du 20 au 28 juillet au parc des arts de Sapporo (Sapporo Art Park). L'année dernière, c'était un groupe de Calgary qui avait eu la chance d'y aller. Cette année, c'est au tour de Fort McMurray! Anne Willacy, Philippe Aubé et Annie Doucet, les heureux élus, sont des étudiants de sixième année du programme d'Immersion française de l'école Father Beauregard. Ils sont accompagnés par Mademoiselle Paula Grant, professeur de sixième année et par Madame Sharon Raas, Coordinatrice de l'école ainsi que par sept autres jeunes anglophones de l'école. Ce festival, de renommée mondiale, accueillera des jeunes adolescents de quatorze autres pays dont la Suède, la République de Chine, l'Australie, les États-Unis et la Russie. Le but de ce camp est de promouvoir la compréhension et le respect mutuel entre les jeunes de différents pays en leur faisant vivre des activités artistiques et culturelles de groupe. Parmi les différentes activités organisées par le comité de Hokkaido, les jeunes auront la chance de visiter les écoles secondaires de Sapporo et de vivre une journée à l'école telle que les étudiants du Japon en vivent. Ils apprendront aussi la potterie, la teinture sur soie et le dessin auprès de spécialistes. Une visite au Musée historique de Hokkaido et au Village historique de Hokkaido sont aussi au programme. Pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances de la culture japonnaise, ces jeunes vivront dans une famille de Hokkaido. Le voyage se promet d'être une expérience inoubliable pour ces jeunes francophones. Ils représenteront à Hokkaido, le Canada français que nous connaissons tous. Et c'est avec ses meilleurs souhaits que la communauté française de Fort McMurray a vu le groupe et plus particulièrement Anne, Philippe et Annie, s'envoler pour le Japon.



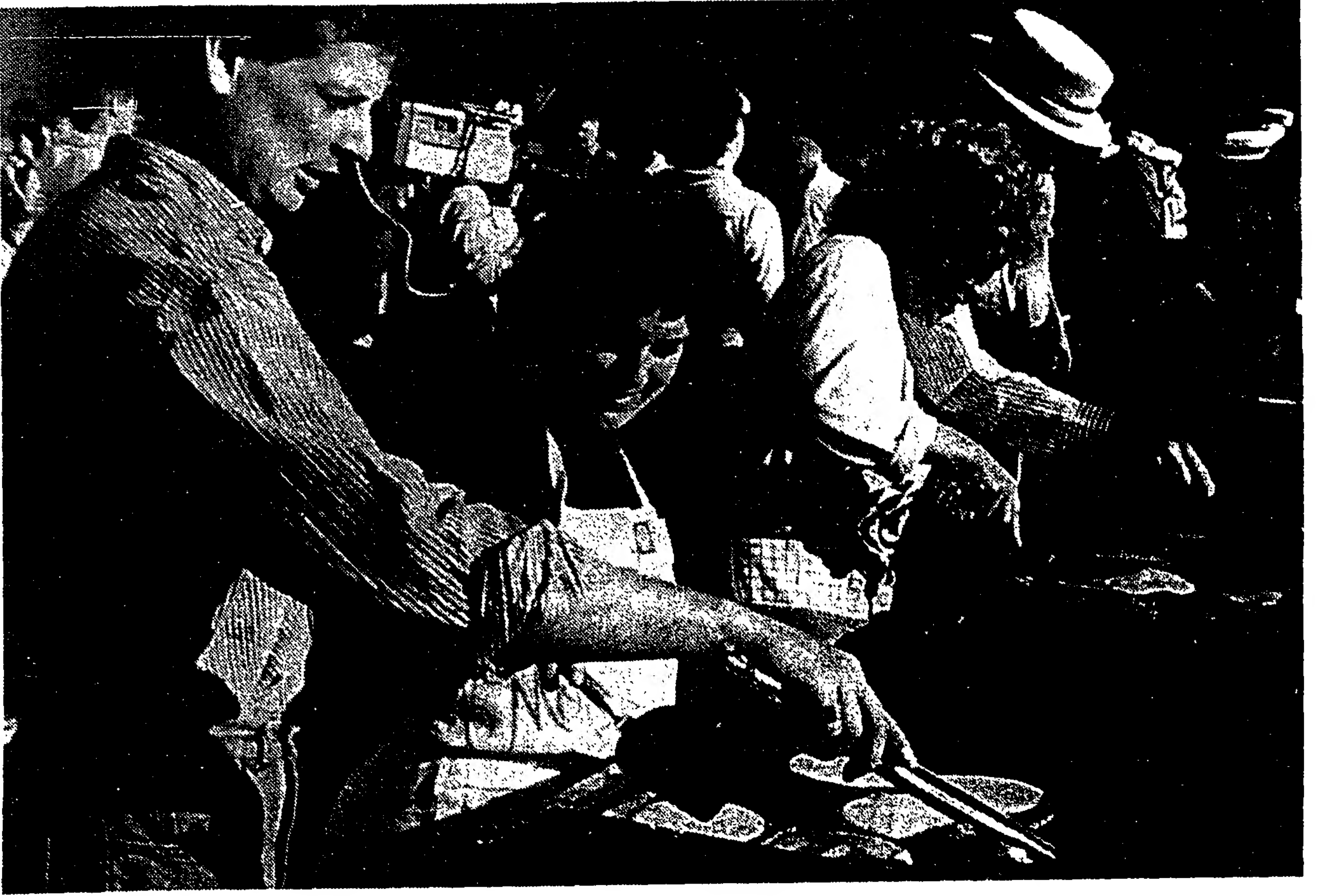
De gauche à droite: Anne Willacy, Philippe Aubé, Annie Doucet et Sharon Raas.

SOMMAIRE

28/07

• Radio-Canada:

Au service des francophones affamés



Le petit déjeuner du Klondike offert par Radio-Canada le vendredi 21 juillet dernier a été un succès, alors que des files interminables se dressaient sur le terrain de stationnement de l'édifice de la 75ème rue. Habillées à la mode du temps de la ruée vers l'or, des personnalités telles que Paul Dumaine, Directeur de la radio-télévision française, et M. Denis Collette, Directeur de la radio de C.H.F.A., ainsi que plusieurs animateurs de C.B.X.F.T. et de C.H.F.A. étaient là, grands sorciers de la crêpe et de la saucisse pure porc. Du côté des participants, il était quelque peu regrettable qu'un plus grand nombre de francophones n'aient pas proffiter de l'occasion. Peut-être l'année prochaine...

(Photo Michel Raymond)

Bonjour aux Franco-Albertains de Millet

Au national...

• Sécurité de la vieillesse:

Une augmentation bienvenue

OTTAWA - La pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation au conjoint ont été augmentés à compter de ce mois de juillet, en fonction de la hausse du coût de la vie. Cette augmentation a été annoncée par le Ministre de la santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Perrin Beatty.

«Ces chèques continueront à être rajustés tous les trois mois pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation, a dit M. Beatty. Je tiens à assumer les prestataires de ces pensions que cette disposition n'a aucunement été changée par les récentes propositions du budget».

La pension mensuelle de la Sécurité de la vieillesse, versée à tous les Canadiens de 65 ans et plus, est portée à 330,43 $ (elle était de 325,87 $) pour juillet, août et septembre.

Le montant maximum du Supplément de revenu garanti, une prestation basée sur le revenu et versée à certains pensionnés de la sécurité de la vieillesse, est porté à 392,68 $ (de 387,26 $) pour une personne seule, et pour une personne mariée dont le conjoint ne reçoit pas de pension de la Sécurité de la vieillesse ou d'Allocation au conjoint.

Le montant maximum du Supplément de revenu garanti est porté à 255,76 $ (de 252,23 $) pour une personne mariée dont le conjoint reçoit une pension de la Sécurité de la vieillesse, ou une Allocation au conjoint.

L'Allocation au conjoint maximale versée aux personnes de 60 à 64 ans à faible revenu, mariées à un bénéficiaire du Supplément de revenu garanti est augmentée à 586,19 $ (de 578,10 $).

L'Allocation du conjoint-veuf et veuve maximale versée aux veufs et veuves à faible revenu, âgés de 60 à 64 ans est portée à 647,17 $ (de 638,24 $).

• Jeux de la Francophonie:

Québec 1, Canada 0

OTTAWA - La délégation québécoise aux Jeux de la Francophonie a gagné sa première médaille d'or au dixième jour. La canadienne, par contre, a seulement récolté de l'argent et du bronze alors que le Nouveau-Brunswick a fait chou blanc.

La Nouvelle-Écosse a cependant sauvé l'honneur des provinces de l'Est en contribuant pour la première fois aux médailles du Canada. Robyn Meagher, de Mulgrave, a en effet conquis l'argent au 1500 mètres dames, derrière le Maroc. Paula Schnurr, de Burlington en Ontario, a pris le bronze.

C'est André Viger, de Sherbrooke, qui a donné son premier or à la délégation québécoise en menant un tiercé canadien au 1500 mètres handisports. Marc Quessy, également de Sherbrooke, a terminé second devant l'Ontarien Jeff Adams, de Brampton. Les Canadiens se seront révélés les maîtres en fauteuil roulant puisqu'ils avaient déjà balayé le 100 mètres. Dan Westley, de la Colombie-Britannique, qui l'avait alors emporté, s'est contenté ici du cinquième rang.

À défaut d'or, les Canadiens se sont bien défendus dans les courses-relais en prenant trois fois l'argent et une fois le bronze en quatre épreuves. Chez les dames, l'équipe du 4 fois 100 mètres formée de Faye Roberts, de Winnipeg, Esmie Lawrence et Jillian Richardson, toutes deux de Calgary, et France Gareau, de Verner en Ontario, a terminé seconde à deux secondes des Françaises et devant les Belges.

Course plus chaude sur le 4 fois 400 mètres, les Canadiennes terminant à seulement une seconde des Françaises. L'Ontarienne France Gareau était de nouveau de la partie, accompagnée cette fois de Jeannette Wood, d'Oakville, Charmaine Crooks, de Toronto, et Rosey Edeh, de Montréal. La Côte d'Ivoire a terminé troisième à cinq secondes.

Les messieurs ont obtenu le même résultat que les dames au 4 fois 100 mètres. Brian Morrison, de Calgary, et Anthony Small, Mike Dwyer et Anton Skerritt, tous trois de Toronto, ont terminé entre la France et la Côte d'Ivoire. Au 4 fois 400 mètres, la France les a devancés par 7 dixièmes de seconde mais le Sénégal, par deux secondes. Anton Skerritt faisait cette fois équipe avec Ian Newhouse, de Vancouver, John Graham, de Calgary, et Brian Dicker, de Sarnia.

La France a maintenant 65 médailles, contre 54 pour les trois équipes canadiennes réunies.

Sur les chemins de l'O.T.A.N...

À la fin du mois de juin, 11 éditeurs de journaux francophones du pays, dont cinq de la presse francophone hors Québec, ont été invités par le ministère des Affaires extérieures à aller visiter les installations de l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) et la base militaire de L.A.H.R. Nous vous proposons une série de quatre textes rédigés par certains de ces éditeurs.

L'O.T.A.N. ou 40 ans de paix nucléaire

par **PIERRE BRAULT**, représentant du journal *Le Franco* (Alberta)

BRUXELLES - L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) célèbre cette année son 40ème anniversaire de fondation.

Regroupant 16 pays dont le Canada, cet organisme s'est donné une politique de sécurité et de défense de la paix basée sur une puissance militaire adéquate incitant à la dissuasion et sur une solidarité politique sans faille.

Ces deux points constituent donc les fondements d'une coopération et d'un dialogue constructifs avec l'Est, y compris dans le domaine de la maîtrise des armements.

Étant donné la supériorité des pays du Pacte de Varsovie concernant les armes conventionnelles, la seule arme de dissuasion des pays membres de l'O.T.A.N. reste la force nucléaire.

On constate que, depuis la création de l'Organisation, il y a quarante ans, la paix dans la liberté a pu être sauvegardée, au bénéfice de tous les pays membres de l'Alliance.

L'un des objectifs fondamentaux de l'O.T.A.N. a toujours été l'instauration d'un climat propice à des relations pacifiques et plus stables entre l'Est et l'Ouest à partir d'un rapport de forces équilibré s'établissant au niveau le moins élevé possible, compte tenu des impératifs de la sécurité des pays de l'Ouest.

Avec l'apparition du phénomène Gorbachev, ce rapport de forces équilibré prend d'autant plus d'importance que les Soviétiques et leurs alliés ont décidé de procéder unilatéralement à des réductions de forces. Mais il semble, selon certains stratèges de la scène mondiale, que ces réductions n'influeraient guère sur le dispositif nucléaire du Pacte, ni sur la supériorité écrasante que celui-ci affiche s'agissant des systèmes nucléaires à courte portée basée en Europe.

La taille de ces forces n'est pas compatible, selon le Groupe des plans nucléaires de l'O.T.A.N. avec la doctrine de la «suffisance raisonnable» que le Pacte de Varsovie évoque depuis peu.

Depuis les dix dernières années, l'O.T.A.N. a réduit unilatéralement sa propre panoplie nucléaire européenne de plus d'un tiers, la ramenant ainsi à son niveau le plus bas depuis plus de vingt ans.

Il n'en reste pas moins que lors d'une réunion tenue à Montebello au Québec, les membres de l'Alliance ont décidé de prendre des dispositions visant à conserver un potentiel nucléaire dissuasif crédible.

Malgré tout cela, une étude effectuée par le SACEUR sur les besoins en armes nucléaires permet de croire qu'avec l'application de certaines mesures pour le maintien à niveau et la restructuration des forces nucléaires de l'O.T.A.N., mesures qui, selon l'étude, garantiraient la crédibilité de la dissuasion, de nouvelles et substantielles réductions de l'ensemble de l'arsenal nucléaire européen pourraient être opérées.

Gorbachev a eu tout un accueil lors de son récent voyage en Allemagne de l'Ouest et son emprise sur l'opinion publique qui ne cesse de s'accentuer, ne fait que mettre plus de pression sur le Président américain George Bush pour accélérer les négociations sur le désarmement.

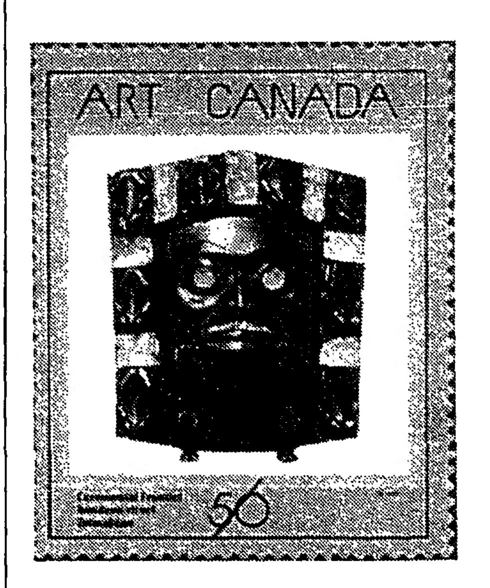
Il ne fait aucun doute que les pays de l'Ouest devront embarquer dans la ronde pour venir en aide à l'U.R.S.S. et assurer jusqu'à un certain point le plan de relance économique de Gorbachev.

L'Allemagne de l'Ouest a déjà posé un geste concret en ce sens en signant une entente avec l'U.R.S.S. permettant à une douzaine d'industries du sud-ouest du pays d'établir des succursales en Russie.

En aidant les Soviétiques à remonter la pente économique, les pays de l'Ouest démontreront au peuple soviétique et au bloc de l'Est une ferme intention et une volonté politique d'en arriver à un désarmement bilatéral acceptable et à une paix durable.

Reste maintenant à savoir si Gorbachev réussira la première étape de son plan qui est la modification du système politique soviétique tout en gardant les principes stalinistes.

Un nouveau timbre



Le deuxième timbre de la série commémorative consacrée aux chefs-d'oeuvre de l'art canadien, qui reproduit un bandeau rituel, a été émis le 29 juin 1989 à l'occasion de l'inauguration du nouveau Musée canadien des civilisations. Symboles d'autorité, les bandeaux rituels n'étaient portés que par les chefs de tribu. Le bandeau présenté par la Société canadienne des postes a appartenu à un chef de la tribu des Tsimshians, au tournant du siècle.

À la 3...

• Liberté, égalité, fraternité:

Il y a 200 ans...

par SILVIE MONTIER

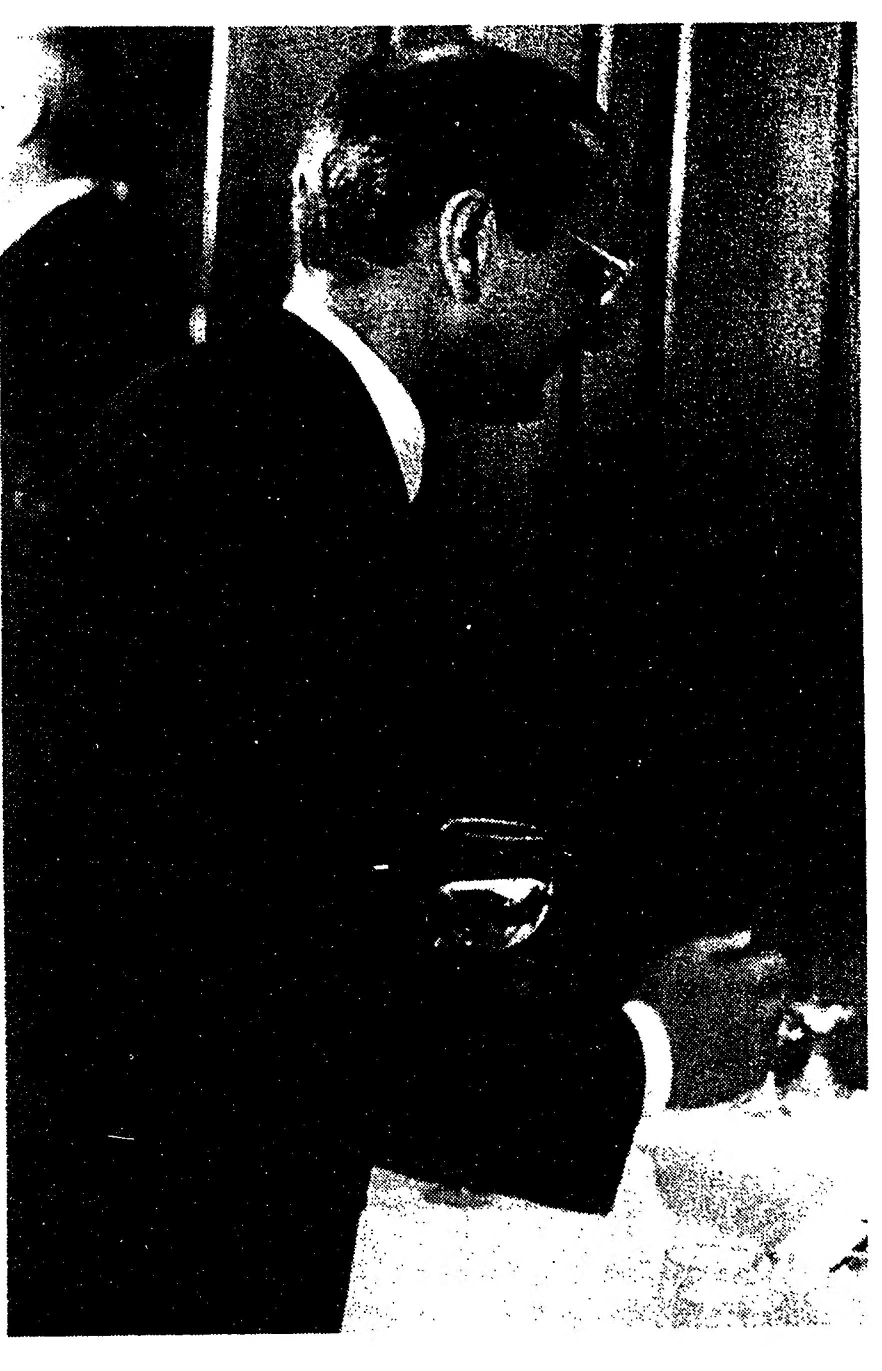
EDMONTON - Le 14 juillet dernier, les français se sont une fois encore rassemblés pour célébrer l'un des points les plus saillants de l'histoire de France. Cependant, cette année, la fête avait pris une toute autre couleur. En effet, les blanc, bleu et rouge de la cocarde qu'arborait le peuple français cette fois-ci se sont vues égayés par les célébrations du bicentenaire de la prise de la bastille. 1989...la révolution française date de 1789...il y a deux siècles nos aïeux créaient pour le bonheur de tous, la liberté, l'égalité, la fraternité.

Et c'est dans un court discours que Monsieur Serge Pinot, Consul Général de France à Edmonton, a rappelé le pourquoi et les effets de cette révolution.

Les Français endimanchés ont cependant été étonnés de devoir entendre le discours en anglais, avant de l'écouter en français. Bien plus surpris ils ont été, lorsque l'accordéon entonna le Ô Canada avant La Marseillaise. Serait-ce une nouvelle formule du code diplomatique?

La soirée s'est déroulée parmi la foule joyeuse de se retrouver, puisque nombreux sont ceux qui ne se voient qu'une fois l'an, lors de ce cocktail du 14 juillet, où le vin coule à flot et la nourriture est abondante. L'accordéon rappelle les danses du dimanche soir sur les places des villages, et les invités se remémorent et partagent des souvenirs plus ou moins lointains sur une terre commune.

Tout y était, jusqu'à l'affairement de Bernard et Charline Letellier qui, préoccupés par les derniers préparatifs du souper de l'Union des Français de l'Étranger qui fait suite au cocktail du Consulat, comptent les quelques billets encore disponibles. Cette année, dû à la fois à la popularité de ce repas-danse et aux célébrations du bicentenaire, le couple Letellier en était plutôt à compter le nombre de personnes qu'il leur fallait hélas refuser.



Monsieur Serge Pinot, Consul Général de France.



Pour le bicentenaire de la révolution française, un gâteau au drapeau tricolore.

• Élite

Ils auraient pu tout perdre!

par ANDRÉ FRADETTE

EDMONTON - Vendredi dernier, 14 juillet, aux petites heures du matin, pendant que les résidents de la rue Marie-Anne Gaboury dormaient, un vol se faisait à la Boîte à Popicos. Les auteurs de cet acte, des jeunes âgés de 17 ans environ, étaient entrés en forçant une fenêtre avec un couteau. Ils se sont emparés d'un magnétophone appartenant à la Boîte à Popicos et d'instruments de musique appartenant au groupe ELITE qui a son quartier général à la Boîte pour ses répétitions.

Les instruments volés étaient deux guitares basses, une clarinette, une flûte, une trompette, une table de contrôle, et enfin des cerveaux électroniques des percussions et du piano qui permettent de programmer des sons différents. La disparition de ces appareils représentait une perte énorme pour le groupe d'autant plus qu'il n'a pas d'assurance. En effet, malheureusement pour eux, il n'y a pas de compagnie qui veuille assurer leurs biens, parce qu'ils se transbahutent d'un coin à l'autre de la province, parce qu'ils ne sont pas stables.

Quel ne fut pas le désarroi des membres du groupe et des responsables de la Boîte à Popicos quand, en rentrant à 9 heures, en ce beau vendredi matin, ils ont découvert le mauvais coup. Inutile de dire qu'ils ont prévenu la police tout de suite. Or, à peu près au même moment, la police recevait un autre appel d'un citoyen habitant dans la section de la ville appelée Jasper Place. Cet homme affirmait avoir vu, pendant la nuit, des jeunes transporter des instruments électroniques d'une camionette dans un appartement.

La présence d'esprit de cet homme a eu pour effet de mettre la police sur la bonne piste, puisque vers midi les malfaiteurs étaient pris avec leur butin. Par la suite, le matériel volé était rapporté à la Boîte à Popicos, un peu abîmé cependant, mais en assez bon état pour fonctionner normalement.

Comment ces jeunes là, des anglophones habitant de l'autre côté de la rivière et ne fréquentant pas la Boîte à Popicos, ont-ils pu savoir qu'un attirail électronique pareil s'y trouvait? Sans doute simplement avaient-ils entendu le groupe jouer un jour qu'ils passaient par là...

Ainsi, ELITE a vécu un cauchemar qui, somme toute, s'est bien terminé grâce à l'aide d'un bon citoyen. Les instruments étant retrouvés, ELITE se produira comme prévu, à la Fête au Village de Legal les 28 et 29 juillet prochain et continuera à préparer son nouveau spectacle pour la rentrée de septembre.



La francophonie albertaine y était aussi. Ici, de g. à d., Madame Motut et Madame Desrochers.

Éditorial

Les nouveaux services de Shaw Cable...

Les abonnés de la compagnie de câblodistribution «Shaw Cable» viennent de recevoir une lettre dans laquelle on les informe qu'à partir du 1er septembre prochain, les taux mensuels seront augmentés de 1.40 $. Cette augmentation servira à couvrir les coûts additionnels que la compagnie doit encourir pour augmenter la qualité de ses services, pour absorber l'augmentation du coût de la vie et également pour payer un nouveau service qui sera ajouté au réseau en septembre, soit le nouveau canal «C.B.C. Newsworld».

La compagnie Shaw Cable profite de cette lettre pour rappeler à ses abonnés que sa politique est de leur fournir les meilleurs services possibles de câblodistribution. «Cela comprend, dit la lettre, l'accroissement des choix offerts aux abonnés en ajoutant de nouveaux services dès qu'ils deviennent disponibles».

Il y a pourtant des services qui sont disponibles depuis maintenant plusieurs mois et que Shaw Cable n'offre toujours pas: c'est le cas du canal T.C.T.V. Montréal et de T.V.5. T.V.5 est un service de télévision française internationale disponible en Europe, dans l'est du Canada et depuis quelques semaines à Winnipeg. Ce canal offre «des nouvelles en français, des critiques, des documentaires, des drames, des comédies et plus encore, présentés avec une saveur internationale».

Avec la venue de «C.B.C. Newsworld», Shaw Cable offre un éventail de 26 canaux à ses abonnés réguliers et 31 aux abonnés de «Pay T.V.» (dont Chinavision). Sur tout cela, il n'y a toujours qu'un canal français, soit C.B.X.F.T. de Radio-Canada.

Par ailleurs, la compagnie Q.C.T.V. qui dessert à peu près la moitié de la ville d'Edmonton et quelques communautés environnantes offre à ses abonnés le canal T.C.T.V. Montréal depuis maintenant plusieurs mois. Des pressions ont été faites auprès de la compagnie Shaw Cable pour qu'elle offre elle aussi ce nouveau service à l'autre partie de la ville (où il y a davantage de francophones), mais jusqu'à présent on a opposé à ces demandes des fins de non-recevoir.

Il serait bon que les abonnés de Shaw Cable profitent de cette lettre qu'ils viennent de recevoir pour faire connaître leurs vues à ce sujet. S'il est vrai que la compagnie veut donner plus de choix à ses abonnés «en ajoutant de nouveaux services dès qu'ils deviennent disponibles», qu'est-ce qu'elle attend pour offrir T.C.T.V. Montréal ou T.V.5, ou les deux? Serait-ce que les demandes n'ont pas été assez nombreuses? Pourquoi ne pas écrire immédiatement à Shaw Cable. Expliquons qu'il y a des milliers de Franco-Albertains et sûrement aussi des milliers de francophiles qui profiteraient de ces nouveaux services. L'adresse est la suivante: K.R. Fowler, Vice-president Planning, Shaw Cablesystems Ltd., #480 - 171 West Esplanade, North Vancouver, B.-C., V7M 3J9.

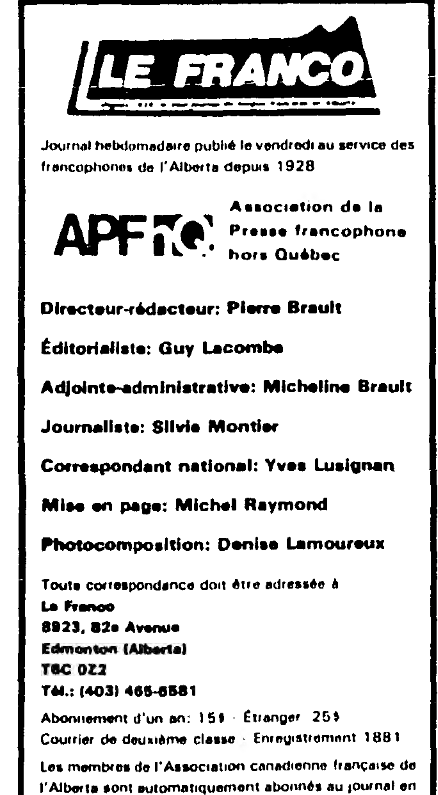
Il serait tout aussi important d'envoyer une copie de sa lettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.), car c'est cette agence gouvernementale qui émet les permis de câblodistribution et qui a le pouvoir d'y attacher certaines conditions, celle par exemple de donner un meilleur service en français. Il faudrait du même coup en profiter pour ajouter que si la venue de «C.B.C. Newsworld» est une bonne nouvelle, les francophones s'expliquent mal pourquoi ce nouveau service n'est pas déjà disponible en français. L'adresse du C.R.T.C. est la suivante: Le Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa, Ontario, K1A 0N2.

Imaginez: si chacun voulait bien prendre une petite heure de ses vacances pour écrire ces deux lettres et les expédier immédiatement, les bureaux de M. Fowler et du secrétaire du C.R.T.C. seraient inondés de lettres de Franco-Albertains en l'espace d'une semaine! En septembre, les abonnés de Shaw Cable pourraient profiter de deux ou trois canaux français... Pourquoi pas?

Pensée de la semaine...

Si tu veux goûter au bonheur de la vie, accepte l'inévitable.

(Pierre Dagenais)


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Silvie Montier

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco

Lettres ouvertes

L'église et les cas d'abus sexuels

Quand une faute est commise, c'est toute la communauté qui en subit les conséquences. Certains évêques du Canada m'ont fait part du désarroi et de la souffrance qu'eux-mêmes, leurs prêtres et leurs diocésains ont éprouvés à l'annonce des accusations d'abus sexuels portées contre des prêtres et des frères.

Cette souffrance s'étend à tous les niveaux de la communauté catholique canadienne à mesure que nous prenons vivement connaissance de l'angoisse que certaines personnes ont vécue en silence pendant plusieurs années. Il y a donc lieu de traiter cette situation avec compassion et compréhension. Les premiers sujets de notre compassion doivent être ceux qui ont été victimes de tels abus. Ils ont besoin et ils ont droit à la compréhension et à l'accueil de la communauté pour retrouver le sens de leur intégrité.

Comme communauté, nous devons aussi faire face à nos propres sentiments naturels d'angoisse et de colère devant le flagrant abus de confiance impliqué dans ces actes délictueux. Chacun d'entre nous désire de toutes ses forces une explication satisfaisante, une solution et un moyen de prévenir la répétition de tels événements. La solution recherchée doit aller dans le sens d'une aide offerte à tous: les victimes et les accusés, leur famille et leur communauté paroissiale respectives, les prêtres et la communauté catholique dans son ensemble.

Une telle solution ne se trouve ni facilement, ni rapidement. Depuis quelque temps, un certain nombre de personnes mettent de l'avant une variété de théories peu sérieuses véhiculées dans les médias ou autrement. Pourtant, des experts affirment qu'un nombre de causes différentes ou même une combinaison complexe de causes peuvent porter à l'abus sexuel d'enfants et d'adolescents. De plus, il est habituellement impossible de déceler chez une personne les prédispositions à ce genre de conduite avant que l'acte lui-même ne soit posé. Chaque cas doit être évalué et traité à la lumière de ses propres particularités.

En tant que communauté,

(suite en page 5)

Caricature

Hum... L'histoire de France me donne des idées!...



Nouvelles régionales

Un voyage auquel il ne croyait pas

par SILVIE MONTIER

DONNELLY - Michel Fournier, un jeune francophone de Donnelly vient de partir pour le Vénézuéla.

Âgé de 17 ans, Michel Fournier a pris connaissance du programme éducationnel Interculture Canada, en lisant un article du journal local. Et bien qu'il n'ait pas cru vraiment être sélectionné pour le voyage «de ses rêves», Michel a envoyé sa candidature.

Peu de temps après, il apprenait que celle-ci avait été retenue, et c est débordant de joie qu'il s'en est allé à Red Deer où il lui a fallu participer à un séminaire avec cinq autres participants albertains, dont l'un partait pour la Suisse, l'autre pour la Thaïland, alors que les trois autres se joignaient à Michel pour un séjour à Maracaibo, au Vénézuéla.

Au moment de remplir les papiers d'inscription, Michel avait tout d'abord pensé aller en Suisse, mais très vite, par amour de la langue espagnol, il avait choisi le Vénézuéla.



Michel Fournier

Durant ce séminaire, des employés de Interculture Canada lui ont appris ce à quoi s'attendre: «On nous a dit que le Vénézuéla est un peu comme le Canada des années 50, a-t-il mentionné». Et de continuer: «Il ne faut pas non plus que je prenne des choses de valeur, parce qu'il y a là-bas beaucoup de vols, et que, bien que je sois étudiant, je passerai pour riche simplement parce-que je suis canadien».

Là-bas, il vivra dans une famille du pays, et bénéficiera de quatre heures de cours d'espagnol par jour, cinq jours par semaine.

Bien que voyant le voyage, qui éloignera son fils durant deux longs mois, d'un fort bon oeil, Louise Fournier attend chaque jour les cartes postales ou les coups de téléphone de Michel.

Le coût du voyage, qui demeure la responsabilité du participant à été défrayé grâce à l'aide financière du Club des Pionniers, de la Société historique de Smoky River, et de son club de hockey, les Donnelly Rams.

• La Saint-Jean:

Une journée de réjouissances...

TANGENT - Comme par le passé, une assistance nombreuse est venue participer et célébrer avec nous la Fête de la Saint-Jean-Baptiste. On pouvait remarquer la présence de M. Glen Clegg, notre M.L.A. de Dunvengan, Fairview, et de M. Jacques Moquin, Surintendant du Conseil Scolaire de St-Isidore.

À 10 heures en l'église, des Saints Martyrs canadiens de Tangent une messe célébrée par le R.P.Denis Dubuc o.m.i. a commencé la journée.

Le beau temps était de la partie et chacun a participé aux compétitions tout au long de l'après-midi. Paul Ouellet et Doris Gagné ont été les gagnants de clouage, Jean Lapierre et Mme Marceau ceux de sciottage. Le gagnant de tronçonneuse était Léo Gagné, au godendard, Nicole Lepage avec Gertrude Sylvain, et encore Léon et Richard Lepage ont remporté la première place, et à la hache c'était Rodrigue Ouëllet.

Vers 18 heures, le bon air du parc ayant ouvert l'appétit, un excellent souper a été servi, préparé par Roger et Thérèse Laurin, et Henri et Donna Gillon.

Plus tard, il y a eu un spectacle où les artistes ont su communiquer au public, leur entrain et leur joie.

Les 10 danceurs du groupe folklorique *La Girandole* ont remporté un succès bien mérité. C'est Thérèse Béguin qui à l'encan chinois devenait propriétaire du mouton de Saint-Jean, un adorable petit mouton, tête noire et pattes blanches.

Et suivant la coutume, le feu de la Saint-Jean a clôturé cette journée de célébrations.



Concours de sciottage: catégorie femme. *(Photo Noëlla Fillion)*



Le défilé: des bûcherons. *(Photo Noëlla Fillion)*

Lettre...

(suite de la page 4)

nous devons être à l'écoute de ces personnes qui ont été l'objet d'abus, et entendre clairement le cri de leur peine. Nous devons leur offrir un soutien à la fois humain et chrétien, et leur faire savoir clairement que nous sommes sensibles à leurs besoins et que nous recherchons la réconciliation.

Par ailleurs, dans le cas des coupables, il faut se rappeler qu'il s'agit de personnes qui sont aux prises avec une maladie et qui ont commis un délit. L'immoralité volontaire ne peut être excusée, et un acte criminel devrait certainement être puni, mais la punition en elle-même ne saurait être la solution.

Sans vouloir en aucune façon minimiser le sérieux de ces délits ou excuser leurs auteurs, chaque accusation doit être examinée avec soin de façon à ce qu'elle ne soit davantage source de souffrance. Certaines victimes ne tiennent pas à la publicité des médias sur leur vie présente; elles ont même droit à leur vie privée. Toute accusation doit être sérieusement étayée avant que l'accusé ne soit condamné par le tribunal de l'information publique. Les quelque 11 000 prêtres du Canada qui essaient de vivre leur engagement dans la fidélité,ne devraient pas être sujets à la suspicion, au ridicule ou à la condamnation à cause des fautes d'un petit nombre.

Cette pénible situation pose un défi à chaque membre de la communauté catholique. Les catholiques sont appelés à renforcer les liens de la foi afin d'être capables de vivre comme une communauté animée par l'amour et le pardon. Les prêtres sont invités à montrer leur support et leur solidarité tant entre eux qu'avec leurs paroissiens. Chacun de nous, évêque, prêtre et laïque est appelé à faire preuve de maturité dans la foi, à admettre sa condition de pécheur et aussi à réaliser que les ténèbres du péché ne doivent pas nous rendre aveugles à la lumière et à la vérité de l'Évangile. La souffrance que connaît l'Église en ce moment doit nous rappeler le message de la Croix. C'est par la foi au mystère pascal de la Mort et de la Résurrection que nous trouverons l'espérance et une vie nouvelle pour l'ensemble du Peuple de Dieu.

Nous devons trouver en nous-mêmes la foi et la force qui permettront de dépasser l'angoisse et la colère, et de cheminer vers la compassion et la compréhension sur les voies authentiques de réconciliation de la communauté. Je sollicite l'appui de votre prière et de votre solidarité humaine pour les communautés, les prêtres et les évêques des diocèses qui ont à vivre cette pénible situation. Je vous demande de prier également pour le bien spirituel de toute l'Église.

Bien vôtre dans le Christ,

+ James Hayes
Archevêque de Halifax
Président de la C.E.C.C.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

JUILLET

23	24	25	26	27	28	29
1823	1933	1913	1866	1874		1942
NAISSANCE DE MGR ALEXANDRE TACHE	INCENDIE DE LA MISSION D'ABVATAK (BAIE D'HUDSON)	ORDINATION EPISCOPALE DE MGR BELIVEAU 4E EVEQUE DE SAINT-BONIFACE	FONDATION DE PRINCE-ALBERT PAR LE REV. JAMES NISBET	MGR GRANDIN OUVRE UN COLLEGE POUR GARCONS A SAINT-ALBERT		P. JEAN PATOINE NOMME SUPERIEUR DU JUNIORAT SAINT-JEAN

À Bonnyville, ça bouge!

BONNYVILLE - Ça bouge pour l'A.C.F.A. de Bonnyville qui a une diversité d'activités organisées pour les mois d'été.

Déjà l'A.C.F.A. de Bonnyville a célébré la Fête du Canada, la Saint-Jean-Baptiste et le Bicentennaire du Fort Lac l'Orignal, les 30 juin, 1er et 2 juillet 1989, au Camp St-Louis. C'était une fin de semaine de camping et de festivités pour les jeunes et les moins jeunes.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir les jeunes de la Fédération des Jeunes Canadiens français, (F.J.C.F.) le vendredi soir et le samedi. Les membres de F.J.C.F. ont honoré M. Paul Dumont pour la fin de son terme de Président, en poste depuis 2 ans. Ils l'ont remercié pour son travail auprès de F.J.C.F., de F.J.A., et des Anti-Coquilles de Bonnyville.

Les membres de F.J.C.F. et de la Société historique de Bonnyville ont honoré Madame Denise Blain-Lallier pour son don du terrain où est situé le Camp St-Louis. Elle avait donné le terrain pour la jeunesse de Bonnyville, pour que les jeunes aient une place bien à eux.

La fin de semaine a été remplie d'activités amusantes et historiques pour tous les participants.

L'A.C.F.A. de Bonnyville a organisé pour la première fois cette année *Le Camp des Pirates* qui est un camp de jour durant la période d'été où les gens peuvent amener leurs enfants de 4 à 11 ans. L'A.C.F.A. a déjà reçu 30 inscriptions pour ce camp. Deux étudiants, Diane Veillette et Maury Hutchinson en seront les animateurs les lundis, mercredis et vendredis. Peut-être qu'à la fin de l'été, il y aura une chasse au trésor pour les jeunes. Si c'est un succès, on le fera encore l'an prochain.

Nous organisons aussi, en collaboration avec l'Éducation permanente, un camp d'ordinateur pour les jeunes de 8 à 13 ans. Le camp aura lieu à l'École secondaire Notre Dame, du 14 au 18 août. L'A.C.F.A. de Bonnyville prend encore les inscriptions pour ce camp.



À Bonnyville, on a célébré la fête du Canada entre francophones.



Le Comité de réexamen du service postal | Postal Services Review Committee

AVIS

Avis public CRSP 1989-01. Le Comité de réexamen du service postal a reçu de la Société canadienne des postes une proposition visant à :

Accroître les tarifs sur différents services postaux y compris :
- Le courrier de la première classe du régime intérieur (une hausse de 0,01 $ pour les lettres pesant jusqu'à 30 g)
- Le courrier du régime international (lettres, cartes postales, petits paquets et paquets-lettres aux É.-U. et à d'autres pays étrangers)
- Les envois de publicité directe
- Certains services spéciaux (envois contre remboursement, courrier recommandé envoyé aux pays étrangers autres que les É.-U., avis de réception pour tout courrier recommandé)
- Les cécogrammes à l'extérieur du Canada et des É.-U. par avion
- Les imprimés à l'extérieur du Canada
- Paquets d'argent (régime intérieur)

Réduire les frais pour la réexpédition temporaire pour chaque période de 4 mois après la période initiale.

Abroger les règlements pour ce qui suit :
- Colis-comptoir de régime intérieur (première classe et quatrième classe)
- Colis pesant plus d'un kg envoyés aux É.-U. (transport de surface) et à d'autres destinations étrangères (transport de surface et aérien)
- Courrier à destination et en provenance des Forces armées canadiennes à l'étranger
- Cartes de souhaits pour Noël
- Envois incitatifs
- Aérogrammes
- Courrier certifié
- Courrier électronique (Envoypost, Télépost, Intelpost)
- Mandats-poste
- Paquets d'argent aux É.-U.

Remplacer les Règlements sur les objets interdits et sur la documentation à l'usage des aveugles avec des nouveaux règlements.

Faire autres modifications diverses aux règlements existants.

La proposition et les documents à l'appui peuvent être consultés par le public durant les heures ouvrables normales aux bureaux principaux de Postes Canada à Halifax, Ville de Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, et aux principales succursales postales de Postes Canada à St-Jean (T.-N.), Charlottetown, St-Jean (N.-B.), Régina, Yellowknife et Whitehorse. La proposition peut également être inspectée au bureau du Comité de réexamen du service postal, Pièce 500, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Toute personne ou organisation intéressée à formuler des observations sur la proposition peut le faire en adressant une lettre de commentaires à la **Directrice exécutive, Comité de réexamen du service postal, Pièce 500, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario), K1R 5B4.** La lettre devrait expliquer clairement l'opinion de l'auteur et inclure toute explication ou tout renseignement documentaire utile.

Le Comité sera aussi présent dans les villes suivantes, débutant à 9 heures à chaque jour, afin de recevoir les avis du public sur la proposition :

Date	*Ville*	*Lieu*
23 août	*Halifax*	*World Trade and Convention Centre*
24 août	*Montréal*	*Hôtel Bonaventure*
25 août	*Montréal*	*Hôtel Bonaventure*
28 août	*Winnipeg*	*Hôtel Westin*
29 août	*Edmonton*	*Hôtel Ramada Renaissance*
30 août	*Vancouver*	*Hôtel Vancouver*
31 août	*Vancouver*	*Hôtel Vancouver*
6 septembre	*Toronto*	*L'Hôtel*
7 septembre	*Toronto*	*L'Hôtel*
11 septembre	*Ottawa*	*Hôtel Radisson*
12 septembre	*Ottawa*	*Hôtel Radisson*

Toute personne ou organisation intéressée à paraître devant le Comité doit envoyer un avis à cet effet au Comité à l'adresse précitée. L'avis doit indiquer clairement le nom de la personne ou de l'organisation, son adresse postale et son numéro de téléphone, ainsi que son opinion concernant la proposition et inclure toute explication ou tout renseignement documentaire utile. L'avis doit également préciser la ville où la personne ou l'organisation a l'intention de participer ainsi que la langue officielle dans laquelle elle souhaite être entendue.

Les lettres de commentaires et avis d'intention de paraître devant le Comité doivent être reçus au plus tard le 16 août 1989.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la marche à suivre lors de la tenue de la consultation publique ou un exemplaire des Lignes directrices sur les procédures du Comité, prière de communiquer avec **Norma McAuliff au (613) 952-4076.**



Helen M. Hardy
Directrice exécutive

OUVERTURE DE CABINET MÉDICAL

Le Dr Lucie Bernier-Lycka, M.D.,C.C.F.P.

annonce l'ouverture
de son cabinet médical

(MÉDECINE DE FAMILLE)

LE 1er AOÛT 1989

à l'adresse suivante:

Glenora Medical Clinic
#310, 10230 - 142ème rue
Edmonton (Alberta)
T5N 3Y6

Tél.: 455-3311 (24 heures)

J'ai navigué
les sept mers,
et j'ai enfin trouvé...

OÙ JE PEUX ME PROCURER LE JOURNAL





Il suffit d'aller aux endroits suivants:

Les régionales de l'A.C.F.A. de:

- St-Paul
- Plamondon
- Lethbridge
- Calgary
- Legal
- Fort McMurray
- Falher
- Bonnyville

Et aux endroits suivants à Edmonton:

- Faculté St-Jean
- Librairie Le Carrefour
- A.C.F.A. régionale
- Capital City Savings *(8723 - 82e Avenue)*
- Bureau du Journal Le Franco

Heureux gagnant



par MARIETTE RAINVILLE

EDMONTON - Lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et dans le cadre du concours du vélo décoré, Francophonie Jeunesse de l'Alberta avait organisé un tirage d'une bicyclette de montagne, offerte dans le but d'encourager les jeunes à venir participer à la fête, cette année et dans le années futures.

Le grand gagnant de ce tirage a été Steve Bouchard, fils de Jacques Bouchard d'Edmonton. Et c'est avec un grand sourire que ce jeune garçon, âgé de 8 ans, s'est rendu avec son père au bureau de F.J.A. pour prendre possession de son lot. Sur la photo, Mlle Anik Giguère, Vice-présidente externe de F.J.A., remet officiellement la bicyclette au jeune Steve.

• Pour finir l'année scolaire:

Une activité originale

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Environ une soixantaine de jeunes des 1ère, 2ème et 3ème années de l'école de Plamondon et de l'école Centrale de Lac La Biche, se sont réunit le 23 juin pour une journée culturelle, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Cette excursion qui a eu lieu au site historique de la Mission de Lac La Biche, Notre Dame des Victoires, avait pour but de donner l'occasion aux étudiants de parler et de s'amuser en français dans un milieu hors du cadre scolaire, ainsi que d'avoir une communication vivante entre les élèves des deux écoles.

Le besoin pour ce genre d'activités avait été identifié par les parents, les professeurs de Lac La Biche, et la coordinatrice des cours en français, Mme Claire Chevigny. La journée a été une réussite avec son ambiance culturelle autant qu'historique.

M. Tom Maccagno, invité spécial et Président de la Société de la préservation de la Mission, a guider la visite de l'Église Notre Dame des Victoires, dont l'histoire remonte à 1818 alors qu'elle servait d'interposte du nord de Saint-Boniface. C'était d'abord le site du premier moulin de bois, du premier champ de blé semé, et de l'arrivée du Père Lacombe en 1852 avec des Canadiens-français. Et c'est ainsi que ce lieu avait été choisi pour établir la mission.

Les élèves ont partagé un mini-spectacle avec une récitation sur la Saint-Jean, des chansons folkloriques et une petite pièce de théâtre. Ont suivi des activités sportives et le dîner.

Les jeunes semblaient être tous très contents de cette réunion, activité idéale pour terminer une année scolaire!



Les jeunes assis devant l'église Notre Dame, dont l'histoire remonte à 1818.

Raymonde Ménard et les élèves de 1ère année dans la pièce *La petite poule rousse.*

• Écoles françaises

Un cours par téléconférence

EDMONTON - Cette année encore la Faculté Saint-Jean offre le cours Fondements de l'éducation 401, *L'école française en situation minoritaire.*

Ce cours s'adresse à tous ceux et celles qui s'intéressent à la question des écoles françaises en milieu minoritaire. Il s'adresse de façon particulière cependant aux enseignants et aux cadres scolaires à qui, en dernière analyse, on confie une grande partie de la responsabilité d'assurer l'éducation française du jeune francophone minoritaire.

Le cours F0 ED 401 sera offert par téléconférence de 18h30 à 21h30, du 12 septembre au 5 décembre 1989. Il est assuré par une équipe de professeurs et d'invités sous la direction de France Levasseur-Ouimet.

Le cours est divisé en trois sections majeures: l'école française et contextes social, politique et psychologique; l'école française; une expérience vécue; et l'étude des composantes de l'école française à savoir les besoins éducatifs et linguistiques des élèves francophones, le rôle de l'enseignant et le rôle des parents et la communauté.

Pour de plus amples renseignements les intéressés sont priés de communiquer avec l'Éducation permanente à la Faculté Saint-Jean.

ERRATUM

Dans l'annonce:

La gestion scolaire par et pour les francophones n'est pas encore chose acquise...

parue dans l'édition du 21 juillet 1989, une erreur s'est glissée en début du premier paragraphe.

En effet, la phrase «Votre choix au conseil scolaire actuel de votre ville» aurait dû être «Votre **voix** au conseil scolaire de votre ville...»

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ(E) À L'AVANCEMENT DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DANS VOTRE VILLE OU VOTRE RÉGION?

Si oui, une bonne façon d'y contribuer serait de vous porter candidat(e) aux élections scolaires du 16 octobre 1989.

Les candidatures au poste de conseiller ou de conseillère scolaire seront officiellement reçues entre 10h00 et midi le 18 septembre 1989 par la personne et à l'endroit indiqués dans la presse au début de septembre. N'oubliez donc pas de consulter votre journal local ou encore mieux téléphonez au bureau de votre commission scolaire pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

Pour obtenir des renseignements en français sur le rôle du conseiller ou de la conseillère scolaire (commissaire d'écoles) en Alberta consultez le Bureau de l'éducation de l'A.C.F.A. #200, 8923 - 82ème avenue, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2 Téléphone: 466-1680.

L'éducation en français c'est notre affaire!

Arts et spectacles

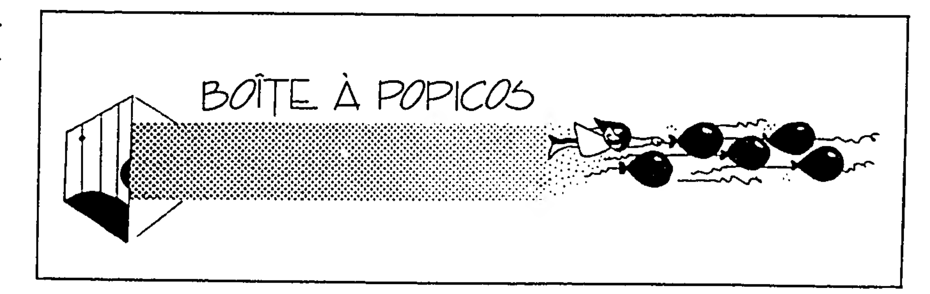
• Le CAMP JEU-nesse

Un jeu pour être bien dans sa peau

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Boîte à Popicos est de retour de sa première semaine de CAMP JEU-nesse.

Ces ateliers de théâtre qui s'adressent aux jeunes de 8 à 13 ans, permettent la créativité et le travail de groupe. En fait, les objectifs que la troupe s'est donnée en développant ces camps sont la stimulation de la perception, de l'émotion et de l'imagination des enfants à travers la découverte, la réaction, et bien sûr, l'expression corporelle. Ainsi, en jouant des personnages fantastiques, l'enfant apprend à mieux se connaître, et à respecter l'autre. C'est donc un apprentissage et une acceptation de soi que l'on retrouve dans ces ateliers, du soi en tant que tel, mais aussi en tant que francophone.



Les jeunes de Falher, et encore ceux de Wetaskiwin qui viennent de bénéficier d'une semaine de CAMP JEU-nesse, se sont retrouvés chaque jour de la semaine pour travailler sur un texte donné avec quatre animateurs, Patrick Thibaudeau et Yvon Loiselle, comédiens permanents de la Boîte à Popicos, Éveline Hamon et Geovanna Carrubba, comédiennes spécialement engagées pour ces ateliers.

Quelque soit le talent des jeunes participants, ce camp leur donne la chance égale d'explorer et de jouer des personnages féériques avec costumes et accessoires.

Le vendredi après-midi voit l'apogée de la semaine. En effet, après toute une semaine de travail, ou de jeux, les jeunes présentent leur spectacle à un auditoire composé de parents et amis. Quoiqu'un peu nerveux, les enfants de Falher ont obtenu un grand succès. Quant à ceux de Wetaskiwin, ils devront attendre ce vendredi-ci pour avoir la chance de se faire applaudir.

«C'est incroyable de voir le cheminement du lundi au vendredi, a remarqué Éveline Hamon. Au début, ils (les jeunes) sont très timides, mais au fur et à mesure que la semaine avance, ils se dégênent.»

Le CAMP JEU-nesse sera à Calgary durant la semaine du 31 juillet au 4 août, et à Edmonton, pour les francophones, du 7 au 11 août et pour les enfants de l'immersion, du 21 au 25 août.

DANCE OUEST

Pour toutes les occasions...

Le plaisir de **DANSER** en

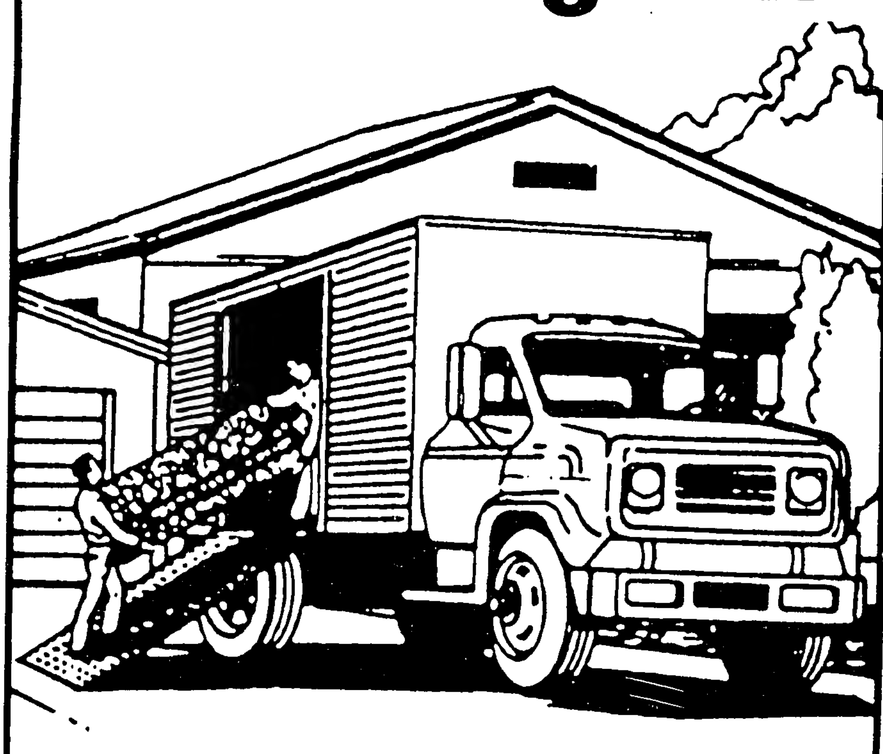
français et en anglais

De la chanson du bon vieux temps

jusqu'au tout dernier succès...

LA DISCO QUI «SWING»! pour réservations: **645-6782**

Vous déménagez...



Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

Ancienne adresse

Nom

Prénom

Appartement — n° et rue

ou casier postal: — Ville

Province — Code postal

Nouvelle adresse

Nom

Prénom

Appartement — n° et rue

ou casier postal: — Ville

Province: — Code postal

n° de téléphone:

Faites parvenir à : **LE FRANCO**
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Irish stew et tarte au sucre

par SILVIE MONTIER

SAINT-ALBERT - Les Irlandais et les Canadiens français se réunissent. En effet, pour la première fois, mais sans doute pas la dernière, la St. Albert Irish Society organise en collaboration avec le Cercle francophone de Saint-Albert une soirée d'échange culturel le 4 août prochain dans le sous-sol de l'église catholique.

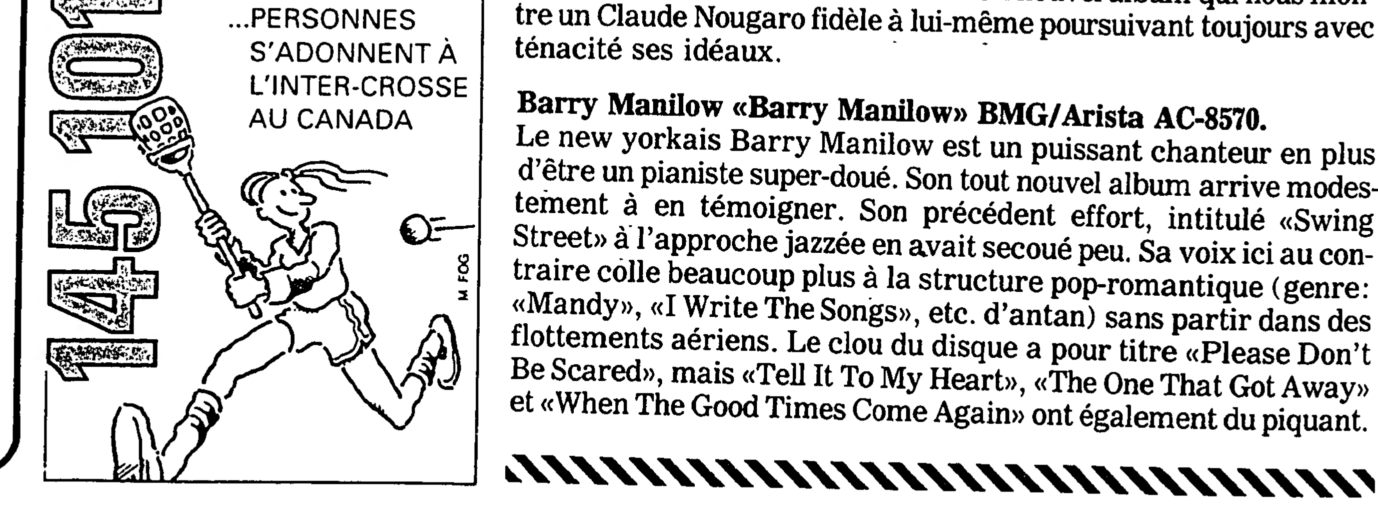
«Ces deux groupes bénéficient d'un héritage culturel très riche en musique, en danse et en chant, rappelle Sheila O'Keilly, Présidente de la St. Albert Irish Society, et politiquement, le lien Français-Irlandais remonte à plusieurs siècles.

Cette première soirée rassemblera donc Irlandais et Canadiens français avec, du côté français les danseurs de *La Girandole*, et du côté irlandais, *The Castle Step-dancers*, venu tout droit d'Irlande.

La musique mettra en vedette trois groupes dont *Les Bûcherons*, que chacun connait bien, et les *Chancers*, un groupe de trois musiciens irlandais dont la renommée est auprès des Canadiens irlandais semblable à celle que connaissent *Les Bûcherons* auprès des Canadiens français. Le troisième groupe est Colannon.

La soirée s'avancera avec des chants, des chorales, des poèmes et plus encore.

Un repas bi-culturel sera servi, avec le plat principal suivant la tradition culinaire irlandaise, à savoir, un Irish stew, que le Français appelle ragoût de mouton, et un dessert des plus canadien-français puisqu'il s'agit de la fameuse tarte au sucre.



Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Martine Chevrier «Découvre moi» Sélect/Star STR-8013.
Ce tout nouvel album de Martine Chevrier est le miroir fidèle, à la fois, de son talent d'interprète et de ses préoccupations de jeune femme. Ballades et chansons rythmées s'y succèdent pour notre plus grand plaisir. Les influences «rhythm & blues» senties entre autres dans l'utilisation d'une section de cuivres percutants, en font un microsillon chaud, par opposition au son plus froid du techno-pop habituel. On prend plaisir à faire tourner la chanson-titre en plus de: «Avec toi», «Tant qu'on s'aimera», «Comme un coup de coeur» et «Danser pour danser». En somme, «Découvre moi» est une invitation irrésistible à découvrir cette jeune chanteuse au meilleur de sa forme.

Johnny Farago «Dans ses yeux amoureux» Trans-Canada/Disques Max M-LJ-80832.
Après une absence de cinq ans sur le marché du disque, Johnny Farago (né à Québec en 1944) revient avec «Dans ses yeux amoureux» (sa 16ème offrande vinylisée). Avec tout son naturel, il fait vibrer les paroles avec un charisme extraordinaire. On retrouve également le talent de Manuel Tadros comme auteur-compositeur, dans plus de 5 titres. D'intérêt particulier ici: «L'homme qui a perdu», «Aimer en chantant», «C'est du cinéma» et «Dans ses yeux amoureux je l'aime». Une panoplie de chansons séduisantes.

Claude Nougaro «pacifique» WEA 24 47634.
Claude Nougaro est un bon chanteur qui aime se donner à des interprétations simples, fraîches et commerciales. Ce dernier qualificatif est dans le bon sens du mot, c'est à dire que ses chansons passent très bien n'importe où. La production ici est remarquable ce qui ne surprend point lorsque l'on apprend qu'elle fut confiée à Michel Colombier. Revenu à un jazz-rock, Nougaro propose ici un bon disque aux styles variés. «Pacifique» a des munitions de choix: «Vivre l'Alexandrin» (45 tours/vidéo). «Le cri de Tarzan», «Énergie» et la chanson-titre. Un nouvel album qui nous montre un Claude Nougaro fidèle à lui-même poursuivant toujours avec ténacité ses idéaux.

Barry Manilow «Barry Manilow» BMG/Arista AC-8570.
Le new yorkais Barry Manilow est un puissant chanteur en plus d'être un pianiste super-doué. Son tout nouvel album arrive modestement à en témoigner. Son précédent effort, intitulé «Swing Street» à l'approche jazzée en avait secoué peu. Sa voix ici au contraire colle beaucoup plus à la structure pop-romantique (genre: «Mandy», «I Write The Songs», etc. d'antan) sans partir dans des flottements aériens. Le clou du disque a pour titre «Please Don't Be Scared», mais «Tell It To My Heart», «The One That Got Away» et «When The Good Times Come Again» ont également du piquant.

• Le Clac au Lac:

Toujours un succès!

par MARIETTE RAINVILLE

EDMONTON - C'est par une température des plus clémentes, soit un soleil brûlant, que 80 jeunes ont participé à la Clac au Lac organisée encore cette année par Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Cette activité estivale annuelle permet aux jeunes de tous les coins de la province de se regrouper et de s'amuser en français. Et encore une fois les jeunes ont répondu à l'appel, venus des régions de Bonnyville, de Saint-Paul, de Calgary, de Fort McMurray, d'Edmonton, de Rivière-la-Paix ne voulant pour rien au monde, manquer cette activité.

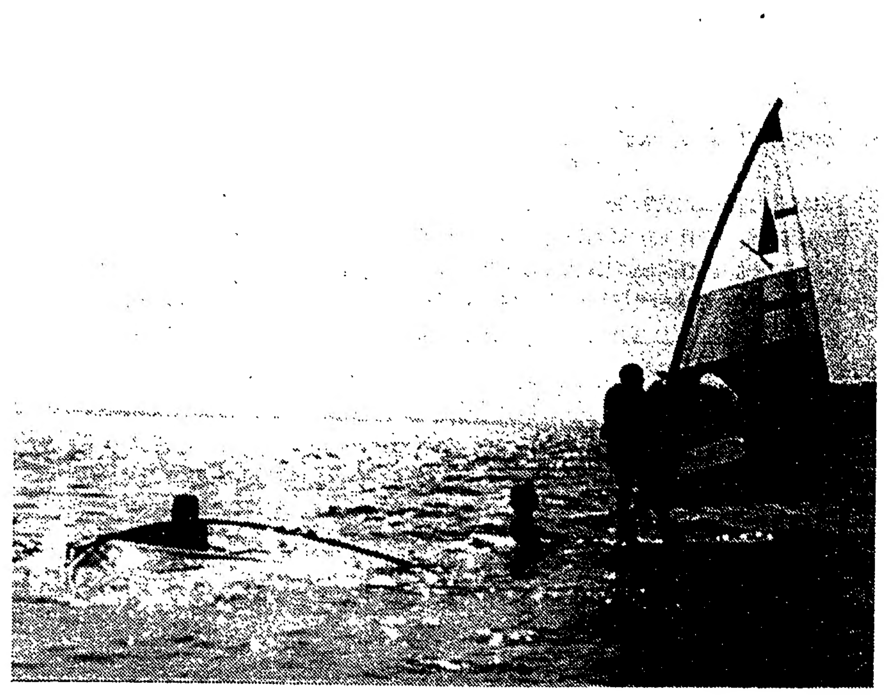
C'est au camp St-Louis de Bonnyville que les jeunes se sont rassemblés les 14, 15, 16 juillet derniers. Parmi les participants, nous avons retrouvé M. Trent Mell, Président du comité des jeunes de l'Alliance Québec, qui avait accepté l'invitation que M. Daniel Dallaire, Président de F.J.A., lui avait lancé lors de la tournée de sensibilisation de la délégation franco-albertaine, en juin dernier. Ce dernier s'est dit impressionné du travail fait par F.J.A. auprès des jeunes franco-albertains.

Plusieurs ateliers et disciplines sportives étaient offerts: l'autodéfense, le tir à l'arc, le canot, le kayak, la planche à voile et la danse en lignes. Madame Antoinette Tellier, âgée de 78 ans et originaire de Bonnyville a su capter l'intérêt des jeunes en enseignant diverses danses bien rythmées. Elle a su, par son dynamisme et sa bonne humeur, communiquer sa joie de s'exprimer par la danse. Cet atelier, sans doute le plus divertissant, a été une première expérience et F.J.A. a voulu démontrer à la communauté, son désir et la nécessité d'établir une communication entre les jeunes et les moins jeunes, permettant ainsi de se ressourcer auprès des gens de cet âge et par le fait même, développer un nouvel aspect culturel chez les jeunes.

Diverses personnes ressources ont également participé aux ateliers: à la planche à voile, MM. Jean Brosseau et Serge Lalonde, et à l'autodéfense, M. Jacques St-Onge, sans oublier les gens de F.J.A.

Le samedi soir, F.J.A. a procédé à une cérémonie pour marquer le 200ème anniversaire du Fort Orignal. Des adultes de la région et les participants de la Clac au Lac assis sur la grève du Lac Orignal ont assisté à l'arrivée en canot des voyageurs. L'histoire de ces premiers arrivants a été présentée par M. Réal Girard, Président de l'A.C.F.A. de Bonnyville. Par une lune magnifique et avec des flambeaux allumés sur les bords du lac, les francophones ont apprécié avec enthousiasme cette fête. Cette cérémonie a été close par un feu d'artifice et un grand feu de camp.

Le dimanche matin, M. l'abbé Simard de l'évêché de Bonnyville s'est joint aux participants pour la célébration de la messe. Et un brunch a été servi par les cuisinières de la Clac au Lac.



La Clac au Lac a été un succès. Le visage des jeunes, leur belle humeur et l'esprit d'équipe développés tout au long de la fin de semaine le prouve. Cette activité a permis à F.J.A. de recruter une trentaine de nouveaux membres.

Carrières et professions

CO-OPÉRATIVE ST-ISIDORE LTÉE

Recherche personne pour cour à bois.

L'emploie consiste à placer les matériaux et à faire les livraisons nécessaires.

Poste permanent

Critaires: Bilingue et permis de conduire valide.

Salaire: Selon l'expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Co-opérative St-Isidore Ltée
A/S M. Evens Lavoie
C.P. 1128
St-Isidore (Alberta)
T0H 3B0

La Commission culturelle fransaskoise

est à la recherche de **deux animateurs de théâtre** pour son programme d'animation théâtrale dans les écoles et les communautés.

Les candidats doivent:
- avoir une bonne connaissance du domaine de l'art dramatique (préférablement une formation en théâtre);
- posséder une expérience à titre d'animateur;
- maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise;
- être prêt à travailler avec des jeunes (élémentaire et secondaire) et avec des adultes;
- avoir une connaissance de la situation minoritaire hors Québec.

Conditions d'emploi:
- L'animateur sera affecté à une région géographique de la Saskatchewan (nord, centre ou sud). Il sera appelé à se déplacer d'une communauté à l'autre. Moyen de transport essentiel.
- Le contrat est pour une période de 10 mois, à partir du début septembre. Il est possible que ce contrat soit prolongé pour un autre deux mois et le contrat pourrait être renouvelé pour l'année 1990-1991.
- L'animateur sera appelé à travailler 40 heures par semaine et recevra un salaire de 450 $ par semaine. Puisque le travail de l'animateur se fait en grande partie dans les écoles, l'animateur aura deux semaines de congé à Noël.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae **avant le 10 août 1989 à:**

Laurier Gareau
Directeur du secteur théâtral
La Commission culturelle fransaskoise
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Laurier Gareau au 1(306)565-8916.



La Fête au village est là du 28 au 30 juillet 1989



Journaliste

Nous avons un poste à offrir à un journaliste pour couvrir l'actualité franco-albertaine et albertaine sur une base hebdomadaire.

Le candidat choisi travaillera sous la supervision du directeur-rédacteur et sera responsable du réseau provincial de correspondants.

Qualifications:
- excellente connaissance verbale et écrite du français;
- bonne connaissance verbale et écrite de l'anglais;
- capacité de travailler en équipe et sous pression;
- initiative, versatilité, tact et discrétion.

Salaire:
Selon la politique salariale en vigueur.

Bons avantages sociaux

Date limite du concours: le 18 août 1989

Entrée en fonction: le 4 septembre 1989

Les intéressés doivent faire parvenir une lettre de présentation dactylographiée ainsi que leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

M. Pierre Brault
Directeur
LE FRANCO
8923, 82ème avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

LE FRANCO offre des chances égales d'emploi à tous.

MÉDECIN CHEF RÉGIONAL SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ EDMONTON

Le Canadien National est l'un des chemins de fer les plus sûrs d'Amérique du Nord, et il entend veiller plus que tout autre à la santé de son personnel.

C'est pourquoi il mettra davantage l'accent sur la prévention, notamment dans le cas des personnes occupant des postes jugés essentiels à la sécurité ferroviaire. La protection du personnel contre les risques professionnels et l'adoption d'une démarche de réinsertion professionnelle axée sur la coopération recevront aussi plus d'attention. Toutes les mesures prises en ce sens seront conformes aux lignes de conduite et normes de la Compagnie, et seront le résultat de l'application des lois en vigueur.

Le CN est à la recherche d'une personne dynamique, capable de leadership et possédant d'excellentes aptitudes à la communication pour occuper le poste de médecin chef régional au sein de ses Services médicaux et de santé à Edmonton. La personne choisie sera appelée à conseiller le premier vice-président Ouest canadien sur les questions relatives à ces services. Elle devra également diriger une équipe de professionnels de la santé formée de médecins, hygiénistes, membres du personnel infirmier et paramédical, coordonnateurs en secourisme, techniciens et membres du personnel administratif.

Seules les candidatures des médecins qui sont autorisés par le College of Physicians and Surgeons of Alberta à pratiquer dans cette province seront retenues. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée de leur curriculum vitae, le plus tôt possible au:

Dr Malcolm T. Stephen
Directeur des Services médicaux et de santé
Canadien National
C.P. 8100
Montréal (Québec)
H3C 3N4



Agriculture

Le coût de l'érosion de la couche de terre arable

OTTAWA - Les nuages de poussière qu'on aperçoit fréquemment au-dessus des Prairies sont le résultat de la déperdition d'une matière organique inestimable.

Les scientifiques sont d'avis que l'érosion d'à peine 5 cm de la couche de terre arable peut signifier une perte de 2 500 $ l'hectare en matière organique et éléments nutritifs essentiels aux cultures.

Les expériences menées pendant 30 ans par des chercheurs de la Station fédérale de recherches de Lethbridge ont permis de prélever différentes couches de terre arable dans des parcelles désignées.

Il s'agissait de déterminer les effets d'une érosion «artificielle» sur le rendement des cultures et la qualité du sol. Les chercheurs voulaient aussi savoir s'il était possible de restaurer la productivité du sol par des traitements comme l'épandage de fumier ou l 'application d'engrais commerciaux.

La perte de couche arable a provoqué des baisses de rendement de 20 à 80%. Même après 30 ans, les rendements des parcelles les plus durement touchées ne sont qu'à 50% de ce qu'ils étaient en 1958.

Les chercheurs ont découvert que le fait d'appliquer jusqu'à cinq fois plus d'engrais azotés et phosphatés que la normale avait amélioré les sols érodés, mais ne les avait pas restaurés complètement.

Dans le cas des sols très érodés, les pertes économiques moyennes par hectare totalisent plus de 100 $ l'hectare chaque année, et ce même après l'application d'engrais.

«Notre étude montre qu'après la disparition des éléments nutritifs de la couche arable, on peut appliquer tous les engrais chimiques possibles sans que cela ne restaure la matière organique», signale Wayne Lindwall, chef de la Section de pédologie à la Station de recherches de Lethbridge.

L'application de quantités assez importantes de fumier de bestiaux a permis de rétablir la productivité des sols en deux ans seulement.

Toutefois, il faudrait en épandre 30 tonnes par hectare, ce qui pourrait être coûteux ou peu pratique pour bon nombre de producteurs.

«Par exemple, explique M. Lindwall, dans de nombreuses régions de l'Alberta ou de la Saskatchewan, la production de bestiaux est presque inexistante et il faudrait transporter le fumier par camion, ce qui coûterait beaucoup trop cher.»

L'étude, dit M. Lindwall, souligne le besoin d'adopter dès maintenant des méthodes de conservation pour diminuer ou prévenir les pertes de la couche arable dues à l'érosion éolienne ou hydrique.

«Il y a 75 ans, l'épaisseur de la couche de terre arable des Prairies était de 20 cm. Aujourd'hui, dans de nombreuses régions, il n'en reste plus que 10 cm et la déperdition de cette ressource essentielle se poursuit à un rythme très rapide.»

Les scientifiques suggèrent aux agriculteurs de moins labourer et de laisser les résidus de culture sur place afin de protéger la couche arable contre les effets de l'érosion éolienne.

«La matière organique est en quelque sorte l'agent qui lie les particules de sol entre elles et elle améliore également la capacité de rétention d'eau du sol. C'est un élément essentiel à la «santé» des sols et à la viabilité de la production agricole,» conclut M. Lindwall.

Paiements accordés aux éleveurs d'agneaux

OTTAWA - Les éleveurs d'agneaux inscrits au Programme national tripartite de stabilisation des prix recevront bientôt leur paiement pour les agneaux mis en marché entre le 1er décembre 1988 et le 28 février 1989.



Des paiements totalisant environ 200 000 $ seront versés à 700 producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.

La nouvelle a été annoncée par le Comité national de stabilisation, composé de producteurs et de représentants des administrations fédérale et provinciales.

Tous les producteurs participants des cinq provinces concernées ont droit à un paiement de 12,58 $ par agneau.

On effectue un paiement de stabilisation lorsque le prix du marché baisse au-dessous du prix de soutien calculé d'après les dispositions de l'entente tripartite.

La moyenne nationale pondérée du prix de l'agneau, au premier trimestre de 1989, a fléchi à 87,76 $ les 100 livres, ce qui est au-dessous du prix de soutien de 100,34 $ les 100 livres, d'où le paiement de 12,58 $ par tête.



Ce paiement contribuera à contrebalancer en partie les bénéfices moins élevés des éleveurs d'agneaux en raison de la baisse des prix à la production et de l'augmentation du coût des céréales fourragères.

Conformément aux dispositions de l'entente, signée en 1986, les producteurs d'agneaux et les deux niveaux de gouvernement contribuent à parts égales au fonds du Programme tripartie de stabilisation. Depuis le 1er mars 1989, les producteurs de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick se sont inscrits au programme.

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 802323 - POUR TRANSPORT CANADA
WATSON LAKE, TERRITOIRES DU YUKON
AÉROPORT DE WATSON LAKE
RÉINSTALLATION ET ENTRETIEN DE LA TOITURE
GARAGE/CASERNE DE POMPIERS ET ENTREPÔT

Date de fermeture: **le 17 août 1989**
Dépôt: **50 $**
Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) et peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association de la construction à Edmonton, Alberta, à Fort Nelson et Fort St John, C.B. et encore à ceux de l'Association de la construction du Yukon à Whitehorse, T.Y.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Carrières et professions

LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR

est à la recherche d'un(e)

COMMIS-VENDEUR(SE)

pour son magasin à Calgary

Cette personne sera responsable du service à la clientèle de détail.

Exigences:

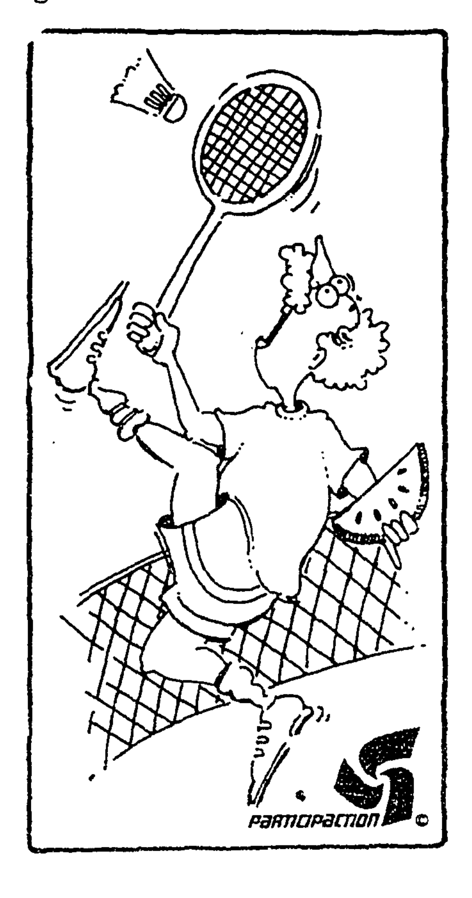
- Bonne connaissance de la littérature et de la musique.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais.
- Expérience de la vente au détail ou du service au public.

Salaire: à négocier. Avantages sociaux intéressants.

Entrée en fonction: le 9 août

Faites parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant **le 5 août à l'adresse suivante:**

Librairie Le Carrefour
a/s Valérie Narayana
1255 - 12e Avenue S.O./S.W.
Calgary (Alberta)
T3C 3S7
Tél.: 244-7787



Évaluation d'un herbicide non chimique

OTTAWA - Un champignon qui attaque et détruit l'une des mauvaises herbes les plus prolifiques des Prairies pourrait devenir le premier herbicide non chimique du Canada.

En effet, Agriculture Canada étudie actuellement la possibilité d'homologuer le BioMal, produit fabriqué à partir d'un champignon naturel, et d'en faire le premier herbicide biologique canadien.

En 1982, un scientifique de la Station de recherches de Régina cherchait un herbicide chimique efficace pour lutter contre la mauve à feuilles rondes, mauvaise herbe qui infeste le Manitoba et l'est de la Saskatchewan. En fait, avant même d'avoir eu l'occasion d'expérimenter un herbicide, il a trouvé qu'un champignon pathogène tuait la mauvaise herbe qu'il cultivait en serre.

La découverte de M. Knut Mortensen a suscité une nouvelle étude sur les possibilités offertes par le champignon comme herbicide biologique.

«Le champignon attaque seulement les espèces du genre Malva et l'abutilon, mauvaise herbe qui pousse en Ontario et au Québec», déclare Madame Roberte Makowski, chercheur au gouvernement fédéral, qui a consacré sa thèse de doctorat à ce sujet.

Mélangées à de l'eau, les spores du champignon peuvent être pulvérisées dans les champs, tout comme les herbicides de type traditionnel. Comme le champignon ne s'attaque qu'à des membres de la famille de la mauve, ni les autres plantes, notamment les plantes cultivées, ni les insectes ne sont menacés par la maladie.

Les deux chercheurs ont aussi examiné les conditions de croissance idéales permettant de créer un foyer d'infection du champignon. Ils se sont rendu compte que les spores du champignon devaient se trouver dans un milieu humide pendant 20 heures afin de germer et d'attaquer la tige de la mauvaise herbe. Par conséquent, il est préférable de pulvériser l'herbicide biologique juste avant, pendant ou après une averse, ou pendant la soirée afin de profiter de la rosée abondante de la nuit.

«Les agriculteurs devraient pulvériser tous les herbicides pendant la soirée parce que les risques de balayage par le vent sont alors moins grands», signale Mme Makowski.

Contrairement aux herbicides chimiques, le BioMal est efficace à n'importe quelle étape du cycle biologique de la plante. La plupart de herbicides chimiques n'agissent que s'ils sont pulvérisés avant les semis ou à des étapes particulières du développement des plantes cultivées.

«La mauve à feuilles rondes est sensible à la maladie à n'importe quelle étape de son cycle biologique», ajoute Madame Makowski.

Le champignon résiste aux températures inférieures au point de congélation des Prairies, car il passe l'hiver dans les tissus malades de la mauvaise herbe. On n'a pu cependant démontrer qu'il survit dans le sol mais sa longévité n'est pas un sujet de préoccupation.

La Direction des pesticides d'Agriculture Canada examine actuellement les données de recherches en collaboration avec quatre autres ministères fédéraux et vérifie si l'herbicide biologique est efficace, et s'il ne constitue pas une menace pour le milieu, la faune sauvage ou la santé humaine.

Mme Makowski et M. Mortensen tentent maintenant de déterminer si le BioMal est compatible avec des herbicides chimiques.

On ne sait pas encore si l'herbicide fongique peut être mélangé à des herbicides chimiques et permettre ainsi de lutter contre plusieurs espèces de mauvaises herbes nuisibles.



SOUMISSIONS

POUR LA DISTRIBUTION DE VOIES MULTI-FONCTIONS ET ÉCLAIRAGE CALDER YARD, EDMONTON (ALBERTA)

Les travaux consistent à retirer ou à relocaliser les fils électriques suspendus, services, transformateurs, poteaux, etc. et installation d'un nouveau système d'éclairage, fils électriques suspendus, poteaux, trasformateurs etc.

Les soumissions scellées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure des Rocheuses, le jeudi 10 août 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le vendredi 28 juillet 1989, sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton.

Un chèque certifié de 5% ou un bon de 10% de la valeur de la soumission à l'attention des Chemins de fer du Canadien National doit être joint aux soumissions.

Informations techniques: Bureau de l'ingénieur de l'équipement Edmonton (Alberta), (403) 421-6362

Informations sur la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton Alberta (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta



SOUMISSIONS

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PASSAGE PIÉTONS SUPÉRIEUR 2,44 MILLES CALDER ENTRÉE-SORTIE CALDER YARD, EDMONTON, ALBERTA.

Les travaux consistent à faire les fondations, fournir et installer du métal renforcé, couler le béton et installer le matériel granuleux, assembler et dresser les charpentes métalliques, faire l'électricité.

Les soumissions scellées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 3 août 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le jeudi 13 juillet 1989 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie des chemins de fer du Canadien National.

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction à Edmonton.

Un chèque certifié de 5% ou un bon de 10% de la valeur de la soumission à l'attention des Chemins de fer du Canadien National doit être joint aux soumissions.

Informations techniques: Bureau du Chef de chantier Edmonton (Alberta), (403) 421-6264.

Informations sur la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton Alberta (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta



SOUMISSIONS

POUR LA CONSTRUCTION ET L'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE DE DÉTOUR ENTRE 14,92 KM. (9,27 milles) ET 15,69 KM. (9,75 milles) SUBDIVISION EDSON, EDMONTON, ALBERTA.

Les travaux consistent à démonter une barrière de priorité de la circulation, excavation, chargement, remorquage et replacement du matériel. Fournir et placer le matériel granuleux; fournir et placer les canaux de tôle ondulée.

Une réunion d'information obligatoire aura lieu sur les lieux le jeudi 27 juillet 1989 entre 10h00 et 16h00 uniquement.

Les soumissions scellées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 3 août 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le jeudi 20 juillet 1989 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie des chemins de fer du Canadien National.

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction à Edmonton.

Un bon de 10% de la valeur de la soumission à l'attention des Chemins de Fer du Canadien National doit être joint aux soumissions.

Informations techniques: Bureau de l'Association de la Construction d'Edmonton (Alberta), (403) 421-6522.

Informations sur la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton Alberta (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, Téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14h, (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

N° 800172 - POUR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
FORT MCPHERSON, T.N.W.
ÉDIFICE DU DÉTACHEMENT DE LA G.R.C.

N° 800172 - POUR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
FORT MCPHERSON, T.N.W.
DUPLEX RÉSIDENTIEL DE LA G.R.C.

PROJETS COMBINÉS

Date de fermeture: **le 18 août 1989**

Dépôt: **250 $**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) Chambre 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4ème avenue S.E. Calgary (Alberta) et aux bureaux des Travaux publics à Inuvik et Yellowknife, T.N.W. Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton (Alberta).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.



À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 29 juillet au 4 août 1989

Samedi

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **UNIVERS INCONNUS.** Le Nil géant.
13h00 **CINÉ-FAMILLE** - Le trésor de Nouvelle-France. Deux jeunes Français ont découvert une lettre parlant d'un trésor.
14h55 **LE MONDE DU VÉLO**
15h00 **UNIVERS DES SPORTS**
16h30 **VISION D'ICI** Nous près, nous loin.
17h30 **BASEBALL DES EXPOS:** St-Louis à Montréal
20h00 **FILM** La tragédie Grecque. Film d'animation
20h30 **LA SANTÉ C'EST PAYANT** Les maladies transmises sexuellement.
21h00 **SAMEDI DE RIRE.** Invitée: Nathalie Simard
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT.**
22h37 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Napoléon II. Biographie réalisée et interprété par Sacha Guitry.

Dimanche

10h00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
11h00 **RENCONTRES** Invité: Gérard Bessière.
11h30 **AUTOSPORT MOLSON-ALLEMAGNE** Course de Formule 1 en provenance de l'Allemagne
13h00 **PROPOS ET CONFIDENCES.** Invité: Maurice Bellemare
13h30 **FILM:** Évangeline Deusse. Dramatique écrite par Antonine Maillet avec Viola Légère et Jean Lapointe.
15h30 **À COMMUNIQUER**
16h00 **LA SEMAINE VERTE.**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **LE RÊVE CALIFORNIEN** Biographie avec Richard Chamberlain et Alice Krige.
19h30 **CHAMPS ÉLYSÉES.** Hommage à Bruno Coquatrix à l'occasion du 35ème anniversaire de l'Olympia.
20h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
20h32 **LES BEAUX DIMANCHES:** Lanaudière, un été en musique. Extraits de concerts donnés par des artistes de réputation internationale.
21h35 **LES BEAUX DIMANCHES:** Gala d'ouverture de l'amphithéâtre. Festival International de Lanaudière 1989.
22h40 **LE TÉLÉJOURNAL**
23h05 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h20 **CINÉ-CLUB:** Les quarante-sept Ronins II.

Lundi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE.** Marco Polo. (5 de 10)
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
20h00 **LA LOI DE LOS ANGELÈS.** L'agresseur de Grace est traduit devant un tribunal pour enfants.
21h00 **CONCERT AU PARC** Concert populaire enregistré au Parc Lafontaine.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA:** Lord Mountbatten: Le dernier vice-roi III.

Mardi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE** Marco Polo (6 de 10)
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **GÉNIES EN HERBE**
20h00 **LE NORD ET LE SUD**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA** Vengeance III. Carl retrouve Jeannette en Hollande.

Mercredi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE** Marco Polo (7 de 10).
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **BASEBALL DES EXPOS** Montréal à Pittsburg
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA:** Il était une fois la légion.

Jeudi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE.** Marco Polo (8 de 10)
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** L'histoire de Buddy Holly. Biographie (amé. 1978). En 1956 au Texas, une nouvelle musique se fait entendre. C'est l'oeuvre de Buddy Holly et des Crickets.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **LE MONDE DU VÉLO**
22h50 **CINÉMA** Le jeu de la puissance. Un colonel raconte à la télévision le coup d'état qui a renversé le gouvernement de son pays.

Vendredi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE** Marco Polo (9 de 10)
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **BASEBALL DES EXPOS.** Les Expos visitent les Mets de New-York.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h55 **CINÉMA:** Trois hommes à abattre.



Les Grands Films de Radio-Canada présentent **«L'Histoire de Buddy Holly»,** le jeudi **3 août à 19h30. Gary Busey** incarne le célèbre rocker.

LE PÈLERINAGE DU LAC SAINTE-ANNE: 100 ANS DÉJÀ

Le Jour du Seigneur

dimanche 30 juillet 1989, 10h00

C'est en 1889 que le Père Lestranc organisa le premier pélérinage à la mission du Lac Sainte-Anne. Selon la légende, la région connaissait une période de sécheresse que les Shamans Indiens ne parvenaient pas à briser. Les Indiens décidèrent alors de se tourner vers le dieu blanc, et aussitôt qu'ils se mirent à prier, la pluie tomba.

Pour souligner le centième anniversaire de ce premier pélérinage, le Jour du Seigneur sera présenté en provenance de la mission du Lac Sainte-Anne.

La messe sera célébrée par Monseigneur Joseph MacNeil, archevêque d'Edmonton.

HOMMAGE À BRUNO COQUATRIX

Champs-Élysées à l'Olympia

dimanche 30 juillet 1989, 19h30

C'est de la scène de l'Olympia que Michel Drucker célébrera Bruno Coquatrix, qui fut l'impressario des plus grands noms de la chanson française. Une trentaine de vedettes du music-hall français, américain, britannique et canadien sont au rendez-vous en direct ou sur documents d'archives: Gilbert Bécaud, Charles Trenet, Daniel Lavoie, Jacque Brel, Édith Piaf entre autres.

ITINÉRAIRE AMÉRICAIN EN MUSIQUE

Concert au Parc

lundi 31 juillet 1989, 21h00

Les plus beaux airs de nos voisins du Sud sont inscrits au programme du Concert au Parc. L'orchestre Métropolitain jouera des oeuvres d'Aaron Copland et Ferde Grofé de même que les immortelles compositions de George Gershwin.

LANAUDIÈRE, UN ÉTÉ EN MUSIQUE

Les Beaux Dimanches

30 juillet 1989, 20h30

Ce documentaire permettra de goûter à l'atmosphère unique du célèbre Festival. Fondé par le père Fernand Lindsay qui voulait offrir aux jeunes musiciens de talent la possibilité de pratiquer leur art dans le cadre enchanteur des Laurentides, le Festival d'Été de Lanaudière est devenu, au fil des ans, l'un des plus importants en Amérique, une grande fête de la musique où des artistes prestigieux de la scène internationale et les meilleurs talents de chez-nous charment un public de plus en plus nombreux.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énunérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus au versement du dépôt exigible.

PROJET

N° 802155 - POUR TRANSPORTS CANADA
FORT SIMPSON, T.N.-O.
AÉROPORT DE FORT SIMPSON
RÉSERVOIR D'EMMAGASINAGE DE COMBUSTIBLE À L'AÉROPORT ET LES INSTALLATIONS DE DISTRIBUTION

Date de fermeture: **le 17 août 1989**

Dépôt: **50 $**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) et aux bureaux des Travaux publics du Canada, 5013 - 51ème rue, Yellowknife. Ils peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction à Edmonton et à Yellowknife (T.N.-O.).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

Entre-Femmes, nous entamons notre saison estivale et nous t'offrons des pique-niques tout l'été, du mois de mai jusqu'au mois d'août! Les jeudis au parc Kinsmen à l'heure du dîner. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe appelle Rosemarie au 465-3618 ou Christiane au 466-5012.

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

La chorale «Les Chantamis» est à la recherche d'un(e) chef de choeur et d'un(e) accompagnateur(trice) pour septembre prochain. Envoyer curriculum vitae le plus rapidement possible à: François Roy, 10806 - 63ème avenue, Edmonton (Alberta) T6H 1P8, tél.: 434-9354.

25/8

ATTENTION! Les 4, 5 et 6 août prochain, il y aura un camping familial au Skeleton Lake Camp (dans la région de Boyle). Les disciplines sportives seront le canot, le kayak, le tir à l'arc, la balle molle, le soccer et le ballon volant. Pour les plus jeunes, nous aurons des jeux organisés (parachute) et du bricolage. Les campeurs pourront aussi participer à des jeux de cartes et de fer à cheval, ainsi qu'à des ateliers de danses en lignes. Vous pourrez aussi assister au spectacle de la troupe de *La Girandole* et d'une troupe venue d'Irlande, Les *«Castle Set Dancers»*. Venez en grand nombre, vous rassembler autour d'un feu de camp et vous amuser entre parents et amis. Cette grande activité de plein air sera close par une messe le dimanche matin.

11/8

Morinville/Legal

«Soirée irlandaise - française», le 4 août à l'église Catholique Saint-Vital de Saint-Albert. Parmi les groupes invités, on y verra *Les Bûcherons*, la troupe de danse *la Girandole* avec un groupe de danseurs irlandais. Le prix du billet est de 10 $ et comprend le souper composé de mets irlandais et français. Pour renseignements ou billets, contacter André à l'A.C.F.A. Centralta au 961-3665 ou Sheila O'Kelly de l'association Irlandaise au 458-7006.

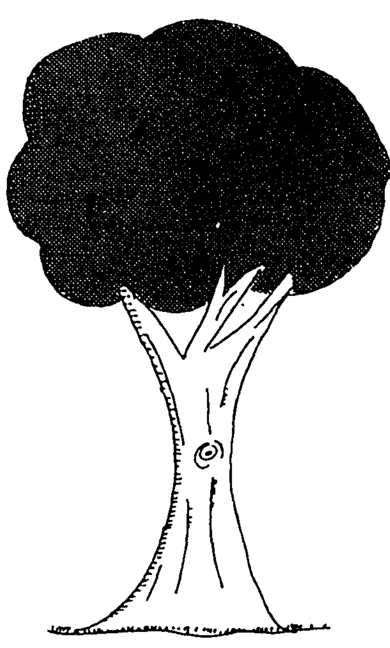
4/8

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Notre arbre Nos racines

Les Marchand



L'Association des familles Marchand, fondée en novembre 1988, pour regrouper tous les descendants de Louis, Jacques, Charles, Jean, Pierre et Nicolas Marchand, lance une invitation à tous ceux et celles qui désirent en faire partie. Écrire à: L'Association des familles Marchand inc., Case postale 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour Replacement de réservoirs souterrains, bfc Edmonton (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 16 août 1989.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence: ED 999 14

Canadä

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

AVIS

C.R.T.C. - Avis publics 1989-61-1; 1989-62-1. **PROROGATION DU DÉLAI POUR FORMULER DES COMMENTAIRES AUX RÈGLEMENTS CONCERNANT LES RÉSEAUX DE SERVICES SPÉCIALISÉS ET LES RÈGLEMENTS RELATIFS À LA TÉLÉVISION PAYANTE.** Dans ses avis publics C.R.T.C. 1989-61 et 1989-62 du 6 juin 1989, le Conseil invitait des commentaires concernant deux propositions de règlements ayant trait aux réseaux de services spécialisés et à la télévision payante. Les intéressés devaient soumettre leurs commentaires au plus tard le 18 juillet 1989. Suite à une demande de l'Association canadienne des radiodiffuseurs requérant plus de temps pour préparer ses commentaires, le Conseil annonce par la présente la prorogation du délai au: **18 août 1989.**

Canadä

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Edmonton

Recherche dame sérieuse où je pourrais habité afin de perfectionner mon français. Préférablement chrétienne. Mena Fraiette. Tél.: 465-2775 (après 18h00).

Besoin d'une personne ménage/gardienne, 3 à 4 demi-journées par semaine. Commencez imméd. 400 $ par mois. Téléphonez à Marilyn, 469-7670.

18/08

Recherchons francophone pour donner leçons à notre fille de 10 ans à partir du mois d'août. Contacter Dr ou Mme Dawrant. Téléphone 434-3441 (ext. 224) entre 8h00 et 11h15, ou 428-1431 (après-midi), ou encore 430-6971 (après 17h00).

11/08

La Coopérative d'habitation francophone «Le Quartier du Collège» a présentement des logements disponibles, 3 chambres à coucher. 2 appartements en sous-sol. Contacter Nicole au 439-9099 ou Chantal au 496-9657.

01/9

Encyclopédies françaises. Le Grand Atlas Mondial, le Larousse des Enfants et d'autres livres éducatifs publiés par Grolier. Télé.: 467-9926.

11/08

Gardienne francophone demandée de septembre à juin, 2 jours par semaine mardi et jeudi pour garder à la maison dans le quartier de Bonnie Doon, 2 petites filles de 1 an et 3 ans. Salaire à discuter. Téléphonez après 19 heures 468-9478.

18/8

Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

OCCASION D'AFFAIRES AUX AÉROPORT CONCERNANT LES CONCESSIONS DE LOCATION DE VÉHICULES

Dans le cadre d'un appel d'offres national, Transports Canada demande des soumissions en ce qui traite à la possibilité d'exploiter une concession de location de véhicules à l'aéroport international d'Edmonton.

Les soumissions doivent présenter leur offre en l'accompagnant de renseignements sur leur société, leur mode d'exploitation et leurs stratégies de marketing. L'appel d'offres comportera une seule étape. Les soumissionnaires choisis concluront des ententes avec Transports Canada pour une durée de cinq ans, à partir du 1er janvier 1990.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents d'information en s'adressant à:

Gestionnaire, matériel et Services des marchés
Aéroport international d'Edmonton
B.P. 9860
Edmonton (Alberta)
T5H 2T2
(403) 890-8471

Une séance d'information sera tenue le 16 août 1989 à 10h00 (heure locale), dans la pièce 05-011, Aérogare, Aéroport International d'Edmonton, Edmonton (Alberta).

Les soumissions, présentées dans une enveloppe scellée, seront acceptées jusqu'à 12h00 (heure locale), le 20 septembre 1989 et devront être acheminées à l'adresse susmentionnée.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Canadä

Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services énumérés bas, adressées à **Transports Canada, Surintendant régional, Service des matériaux et des contrats, 11ème étage, zone 4, Canada Place, 1100, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4X6, téléphone (403) 495-3932 ou télex 037-2469** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, (heure des Rocheuses)** à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

NO DE DOSSIER: SR 3040
PROJET NETTOYAGE DU TERMINUS AÉRIEN/OPÉRATIONS/F.S.S. CABINE/ARRIVÉES/AMÉNAGEMENT POUR MANIPULATION DE BAGAGES/ENTRETIEN DU GARAGE ET DE SIX (6) ÉDIFICES DE TÉLÉCOM ISOLÉS À L'AÉROPORT DE FORT NELSON, FORT NELSON, C.B.

DATE LIMITE: le 17 août 1989
DÉPÔT: aucun

INFORMATIONS TECHNIQUES: D. Creighton, Chef de l'aéroport, tél.: (604) 774-6924.

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOUMISSION: R. Kotch, responsable des contrats tél.: (403) 495-3933.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä

Nécrologie

RINGUETTE

Le samedi 10 juin 1989, à l'âge de 58 ans, est décédé après une très longue maladie, M. René Richard Ringuette de Saint-Albert.

Il laisse dans le deuil son épouse, Gertrude, deux fils, Richard, d'Edmonton; Maurice, (Angélica) de Saint-Paul, et trois filles, Caroline (Menno Neufeld) Suzeanne, de Fort McMurray et Gayle de Saint-Albert. Il laisse encore derrière lui huit petits-enfants, et sa mère, Mme Alice Ringuette de Bonnyville.

Le Père Maurice Beauregard, o.m.i., chapelain de la communité francophone de Saint-Albert, officiait aux obsèques, qui ont eu lieu le 14 juin, assisté du Père Al Roy, o.m.i., d'Edmonton. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1 000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus au versement du dépôt exigible.

PROJET

N° 802276 - POUR TRANSPORT CANADA
GRANDE PRAIRIE, ALBERTA
AÉROPORT DE GRANDE PRAIRIE
RÉNOVATIONS DE L'ÉDIFICE POUR LE RENDRE PLUS ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
ÉDIFICE DU TERMINUS

Date de fermeture: **le 17 août 1989**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton et peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction à Edmonton et à Grande Prairie, Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1 000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

N° 70C-89-0017 PRODUIT MÉLANGES SEL-SABLE ET ASPHALTE, LIEUX DIVERS - 162 KM À 960 KM, AUTOROUTE DE L'ALASKA, C.B.

Date de fermeture: **11h00 le 11 août 1989**
Dépôt: **100 $**

Les documents de soumission sont disponibles dans les bureaux des T.P.C de Whitehorse; suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton. Ils peuvent aussi être consultés à l'Association de la Construction amalgamée de Vancouver, aux bureaux de l'Association de la Construction de Dawson Creek, de Fort St John, de Prince George, à l'Association des Entrepreneurs du Yukon à Whitehorse, à l'Association des Faiseurs de routes de C.B. à Richmond, à l'Association des Faiseurs de routes de l'Alberta à Edmonton et aux bureaux des T.P.C. de Fort Nelson.

Responsable du projet
B.M. Robinson
Travaux publics du Canda
B.P. 501
4804 - 51ème avenue ouest
Fort Nelson, B.C. V0C 1R0
Téléphone: (604) 774-6956

Informations concernant la soumission: (604) 666-0185

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

La douleur est réelle



Contribuez à vaincre la maladie de Crohn et la colite ulcéreuse, ces maladies inflammatoires de l'intestin qui peuvent frapper n'importe qui, n'importe quand...

Soyez généreux



Fondation Canadienne pour L'iléite et La Colite

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive	**265, rue Fir**
St-Albert	**Sherwood Park**
458-2222	**464-2226**

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

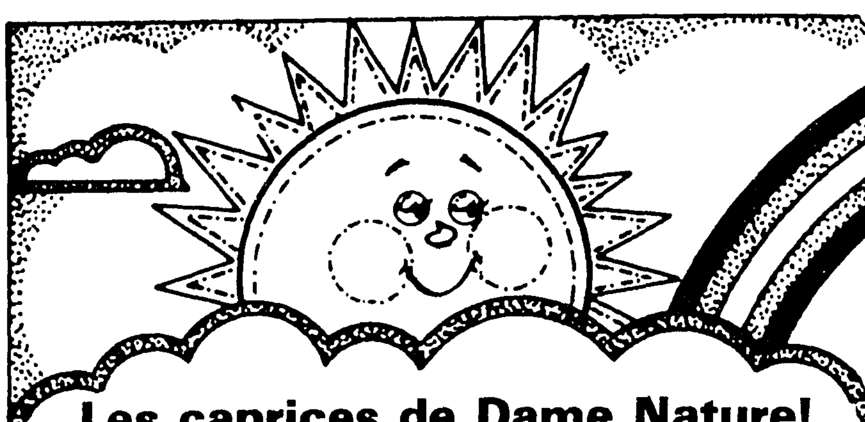
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 10 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 23 juillet

En 1918, c'est la période de juillet la plus froide jamais enregistrée dans les Prairies. Des températures de -5° à -10° détruisent les récoltes.

C'est arrivé un 24 juillet

En 1987, une vague d'orages destructeurs s'abat sur le sud de l'Ontario. La foudre frappe un camp du Y.M.C.A. près de Bala et 15 campeurs sont blessés.

C'est arrivé un 25 juillet

En 1975, on entreprend un grand nettoyage à Saint-Bonaventure (Qué.) après qu'une tornade ait détruit, la veille, la moitié de la ville, tuant 4 personnes et causant 1 M $ de dégâts. Cent bâtiments sont détruits et le château d'eau de la ville est renversé.

C'est arrivé un 26 juillet

En 1578, extrait du journal de Martin Frobisher: «Durant cette tempête, il est tombé tant de neige et il faisait un froid si mordant que l'on se voyait à peine les uns les autres... Chacun était convaincu que l'hiver devait être rigoureux là où l'été était si peu de saison».

C'est arrivé un 27 juillet

En 1986, plus de 10 cm de grêle recouvrent le sol à Estevan (Sask.) tandis que les régions avoisinantes reçoivent des averses de 100 mm. On observe des tornades à Saint-Malo, au sud de Winnipeg, pendant qu'un autre tourbillon frappe Carlyle (Sask.).

C'est arrivé un 28 juillet

En 1980, Toronto enregistre sa journée de pluie record depuis le passage de l'ouragan *Hazel*: 118,5 mm, un nouveau record pour une précipitation d'une journée en juillet. Le toit d'un grand magasin s'écroule sous le poids de l'eau.

C'est arrivé un 29 juillet

En 1916, un feu de forêt provoqué par la foudre dans le nord de l'Ontario détruit les villes de Cochrane et de Matheson, tuant au moins 233 personnes.

Source: Environnement Canada

L'émission

—EN DIRECT—

sur les ondes de LW 1310 à Saint-Paul
de 18 h 00 à 21 h 00,
tous les dimanches



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énunérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1000 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

N° 623048 - POUR TRANSPORT CANADA
FORT CHIPWEYAN, ALBERTA
RÉPARATION DU QUAI PUBLIC

Date de fermeture: **le 15 août 1989**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

«Cher Monsieur la Verdure»

Rabougris par l'entretien de la pelouse

Cher Monsieur la Verdure: *Mes sept fils deviennent grincheux, hébétés ou même indifférents lorsqu'il s'agit d'entretenir la pelouse, et c'est moi qui hérite de cette tâche. Pour m'aider à garder le sourire, ils m'ont acheté une tondeuse autoportée. Pouvez-vous me donner des conseils sur la façon d'utiliser ma tondeuse d'une façon adéquate?*

Cher Mère délaissée: Ne soyez pas déconcertée à l'idée de vous servir d'une tondeuse autoportée. Commencez par passer attentivement en revue le livret d'entretien. Familiarisez-vous avec les commandes et apprenez à les faire fonctionner en douceur.

Gardez les animaux et les enfants loin de la région à être tondue et résistez à la tentation de leur faire des randonnées sur votre tondeuse - un enfant pourrait par la suite courir vers vous subitement pour vous demander de lui en faire faire une autre.

Lorsque vous tondez votre pelouse, empiétez sur vos sentiers de tonte d'environ quatre pouces pour vous assurer d'obtenir une coupe uniforme. Portez attention aux pentes et côtes de votre pelouse. Tondez les pentes de haut en bas si vous utilisez une tondeuse autoportée pour obtenir une plus grande stabilité et essayez toujours d'aller de l'avant. Si vous devez faire marche arrière, regardez bien derrière vous avant de changer de vitesse.

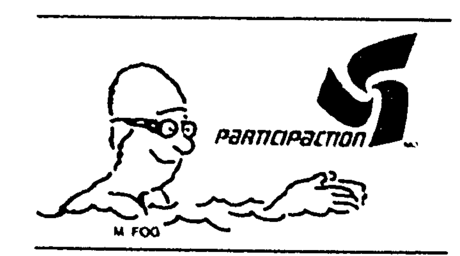
Vous obtiendrez une pelouse de rêve si vous utilisez un sac récupérateur d'herbe arrière pour ramasser les débris d'herbe coupée et les feuilles.

Faites le plein uniquement à l'extérieur lorsque le moteur est froid.

Cher Monsieur la Verdure: *J'ai décidé de faire l'achat d'un rotoculteur. Pouvez-vous me donner quelques conseils concernant l'achat d'un tel équipement?*

Cher Laboureur: Tout dépend de la dimension de votre jardin. Un rotoculteur compact est excellent pour un petit jardin ou de grandeur moyenne (environ 500 pi²). Il travaillera sur une largeur de 12 à 24 pouces. Un très grand jardin peut nécessiter un rotoculteur à main renforcé avec une puissance nominale et une largeur de travail plus grandes.

Recherchez un rotoculteur équipé d'une marche arrière qui vous permettra de tourner facilement, de reculer pour vous éloigner des clôtures et de manoeuvrer dans des endroits restreints. Certains modèles comprennent des dents à double effet qui tranchent d'abord la terre pour ensuite la soulever et la briser. Des dents peuvent également être ajoutées ou enlevées pour modifier la largeur de travail.




Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour le Remplacement de système d'égoût pluvial, bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 16 août 1989.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.
Référence: CL 999 16

Canadä



Professionnels


DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry Enrg.
accordeur de pianos
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)



McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4 **426-4660**


ASSOCIATION
Insurance Services
WENDY I. POIRIER
8925, 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2 **Tél.: 465-7818**

RAND MOREAU
avocats
Mary T. Moreau. LL.B.
avocate
#1101, 10506 avenue Jasper
Edmonton (Albeta)
T5J 2W9
423-1984

ascott travel
Pour tous vos besoins de voyage
division de TARDIF TRAVEL LTÉE
appelez 423-1040

Albert Tardif
président

Cartes d'affaires

ESPACE À LOUER	**DR COLETTE M. BOILEAU** **DENTISTE** 350, West Grove Professional Building 10230 - 142e rue Edmonton (Alberta) T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**	**(403) 837-2682** **J. GILLES C. DIGNARD** 3 000 LOGICIELS EN FRANÇAIS GAMME DE PRIX : 10 $ - 500,000 $
ESPACE À LOUER	**«CADRIN DENTURE CLINIC»** Bernard Cadrin Édifice G.B. 9562 - 82e avenue Edmonton (Alberta) T6C 0Z8 Entrée ouest, plancher principal **Bur.: 439-6189** **Rés.: 465-3533**	PAUL J. LORIEAU **Tél.: 439-5094** OPTICAL PRESCRIPTION Collège Plaza, 8217 - 112e rue Edmonton (Alberta) T6G 2L9
DR R.D. BREAULT **DENTISTE** Strathcona Medical Dental Bldg. Pièce 302, 8225 - 105e rue Edmonton (Alberta) T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**	**APCO Insurance Services Ltd** AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE **Raymond Piché** **Cécile Charest** #202, 10008 - 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4 **422-2912**	*R.G. (Guy) OUELLETTE* Directeur des ventes (Nouvelles voitures) 104e avenue et 120e rue Edmonton (Alberta) T5K 2A7 **Tél.: 488-4881** CROSSTOWN

• Et pourquoi pas

Un stampede francophone?

par **GHADA CHATILA**

CALGARY - Fêter le Stampede «à la francophone» est devenu une tradition à Calgary. Les représentants de la ville de Québec ont été reçus le vendredi 7 juin 1989 dans les bureaux de l'A.C.F.A. régionale de Calgary avec des ya-hoo, des ya-hoo et encore des ya-hoo. Un vin et fromage a été organisé ce soir-là...seul, Bonhomme Carnaval n'a pu y goûter.

Camil Simard, Président de l'A.C.F.A. régionale de Calgary, a offert des livres sur les Franco-Albertains à plusieurs membres de la délégation du Québec dont M. Lagarré, Promaire de la ville de Québec, et M. Veilleux, Président du Carnaval.

Cet échange annuel entre Calgary et Québec, villes jumelées, a été particulièrement réussi cette année parce qu'il a regroupé tous les organismes francophones de la ville. Des francophiles dont le juge Shanon et plusieurs membres des Jaycee, la jeune Chambre de Commerce, étaient également présents.

Les francophones de l'Est comme de l'Ouest étant gourmands par nature, la soirée s'est terminée tard...dans un steak-house!



Des cow-boys francophones?



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

DOSSIER N° M4205-N84-2/-3/4-2
RÔLE N° 89416/7/8

Date: le 28 juillet 1989

NORTHWEST TERRITORIAL AIRWAYS LTD. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM COMMERCIAL DE N.W.T. AIR - DEMANDES POUR DES LICENCES AFIN D'EXPLOITER DES SERVICES INTÉRIEURS

Sous le couvert de la licence n° 880230 le licencié est autorisé à exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) afin de desservir les points Yellowknife, Coppermine, Holman Island, Cambridge Bay, Gjoa Haven, Spence Bay, Pelly Bay, Hall Beach, Norman Wells, Wrigley et Fort Simpson (T.N.-O.); et Fort Nelson (C.-B.).

Les conditions n° 1, 2 et 3 de ladite licence stipule que

«1. Dans son exploitation, le licencié est autorisé à utiliser des aéronefs dotés d'hélices des groupes D et F, étant les mêmes aéronefs autorisés en vertu des licences n° 880232, 880233 et 880015.»;

«2. Le licencié est tenu de desservir un point intermédiaire, dans les deux sens, dans le cadre de tous les vols exploités entre Yellowknife et Hall Beach (Territoires du Nord-Ouest).»;

«3. Dans le cadre de tous les vols effectués entre Yellowknife et Norman Wells, le licencié devra faire un arrêt obligatoire soit à Fort Simpson, soit à Wrigley.»

Sous le couvert de la licence n° 880015 le licencié est autorisé à exploiter un service intérieur régulier entre points déterminés (classe 2) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes D, F et G afin de desservir les points Yellowknife, Cambridge Bay, Coppermine, Holman Island, Wrigley, Rankin Inlet, Iqaluit, Fort Simpson et Inuvik (T.N.-O.); Fort Nelson et Vancouver (C.-B.); Calgary et Edmonton (Alta); Régina et Saskatoon (Sask.); Winnipeg (Man.); et Toronto (Ont.).

La condition n° 2 de ladite licence stipule que
«Il est interdit au licencié d'effectuer des vols directs entre Toronto et Iqaluit.»

Sous le couvert de la licence n° 880232 le licencié est autorisé à exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) à partir d'une base située à Yellowknife (T.N. – O.).

La condition n° 1 de ladite licence stipule que
«Dans son exploitation, le licencié est limité à l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe des groupes D, F et à turbopropulseurs de groupe G.»

Le licencié a maintenant demandé à l'Office

1) de modifier la licence n° 880230 (Rôle n° 89416)

a) en y modifiant la condition n° 1 en y supprimant la restriction d'utiliser des aéronefs dotés d'hélices des groupes D et F. et d'enlever les références aux licences n° 880232, 880233 et 880015,
b) en ajoutant à la condition n° 1 l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E, et
c) en y supprimant les conditions n° 2 et 3;

2) de modifier la licence n° 880015 (Rôle n° 89417)

a) en y ajoutant les points Resolute Bay, Norman Wells, Tuktoyaktuk et Baker Lake (T.N. – O.),
b) en ajoutant à la condition n° 1 l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E, et
c) en y supprimant la condition n° 2;

3) de modifier la licence n° 880232 (Rôle n° 89418)
a) en y supprimant la restriction en ce qui concerne l'exploitation seulement des turbopropulseurs du groupe G selon la condition n° 1, et
b) en ajoutant à la condition n° 1 l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un intérêt à cet égard qui s'oppose à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard le **5 septembre 1989,** et une copie doit en être signifiée simultanément à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit.** La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou n'y perturbera pas la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (n° 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (n° 819-997-6727).

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec N. Seabrook au (819) 997-1792.

M.L. Dionne
pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

DOSSIER N° M 4205-B71-4-1(9194)
M 4895-B71-4(9194)

Rôle n° 89420 WR
89419 WR

Date: **le 28 juillet 1989**

BROOKER-WHEATON AVIATION LTD.
DEMANDES EN VUE DE MODIFIER
LES LICENCES 883670 ET 883672

Sous le couvert de la licence 883670, Brooker-Wheaton Aviation Ltd. est autorisée à exploiter un service intérieur de vols affrétés (Classe 4) de transports personnes et merchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C à d'une base située à Edmonton (Alberta).

Sous le couvert de la licence 883672, Brooker-Wheaton Aviation Ltd. est authorisée à exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

Le licencié demande maintenant à l'Office l'autorisation d'exploiter des aéronefs à voilure fixe des groupes D et E sous le couvert desdites licences.

Toute personne, collectivité ou organisme intéressé qui s'oppose à la délivrance d'une licence de service affrété de classe 4 avec l'autorisation d'exploiter des aéronefs des groupes D et E peut intervenir contre cette partie de la demande, et toute personne, collectivité ou organisme intéressé à la délivrance d'une licence internationale service à la demande de classe 9-4 avec l'autorisation d'utiliser des aéronefs des groupes D et E peut intervenir en vue d'appuyer ou de modifier cette partie de la demande, ou de s'y opposer. Chaque intervention doit être déposée conformément aux Règles générales de l'Office national des transports, au plus tard **le 28 août 1989,** avec une preuve attestant que l'intervention a été signifiée au demandeur en bonne et due forme. Dans toute opposition déposée à l'égard d'une proposition de service de classe 4, l'intervenant doit démontrer à l'Office que l'approbation de la demande à l'égard d'un service de classe 4 amènera une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou y perturbera la prestation des services aériens, et l'intervention doit citer le n° au **rôle 89420 WR.**

Toute intervention à l'égard d'une proposition de service de classe 9-4 doit préciser le n° au **rôle 89419 WR.**

Les interventions doivent être déposées séparément pour chacune des propositions ou conjointement à l'égard des deux propositions, mais doivent toujours indiquer clairement le service visé par chacune. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit.** La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions.

Sur demande auprès de l'Office, on peut obtenir plus de détails sur les demandes et des instructions relatives au dépôt d'une intervention conformément aux Règles générales de l'Office national des transports. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre, en l'envoyant par messager ou par poste certifiée à l'Office national des transports, 3ème étage, 350 - Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, par télécopieur (n° 306-975-5206).

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné au numéro (306-975-5218).

Shane Stevenson
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché Office national des transports

Canada

DONNER,
UN
GESTE
SI
BEAU
À vous de donner.

